

Le conflit s'intensifie au Moyen-Orient
Pertes humaines et risques politiques, Washington sous pression **P 4**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 15 mars 2026 / N° 1296 / PRIX 20 DA



Amicaux contre le Guatemala et l'Uruguay
La liste des joueurs révélée mercredi **P 12**



Une grande rencontre en mai prochain à Alger autour de l'offshore

NOUVEL ATOUT ÉNERGÉTIQUE

L'exploration et le développement des ressources « offshore » profondes et ultra-profondes constituent autant un défi qu'un nouvel atout pour l'Algérie. **P 3**

GÉNOCIDE À GHAZA : L'ISLANDE ET LES PAYS-BAS REJOIGNENT LA PLAINTÉ HISTORIQUE DEVANT LA CIJ

P 16



Élections municipales en France
LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE S'INVITE DANS LA CAMPAGNE **P 4**

En visite à Tébessa

Chanegriha félicite les unités ayant participé à l'opération antiterroriste

Chanegriha a salué l'esprit de sacrifice dont ont fait preuve les éléments de l'ANP au cours de l'opération de Tébessa ainsi que leur travail héroïque. Il leur a également transmis les salutations et les félicitations du Président de la République. **P 2**



En visite à Tébessa
Chanegriha
félicite les unités
ayant participé
à l'opération
antiterroriste

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu hier dans la région du secteur militaire de Tébessa, relevant de la Cinquième Région militaire, accompagné du général Noureddine Hambli, commandant de la Cinquième région militaire, afin d'inspecter les détachements militaires ayant participé à l'opération qualitative menée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme les 12 et 13 mars. Cette opération a permis l'élimination de sept terroristes et la récupération de sept pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, ainsi qu'une quantité importante de munitions, en plus d'autres effets. Sur place, le général d'armée a adressé la parole aux personnels militaires, à qui il a présenté ses condoléances pour leurs collègues tombés en martyrs au Champ d'honneur durant le mois sacré de Ramadhan. Il a salué l'esprit de sacrifice dont ils ont fait preuve au cours de cette opération ainsi que leur travail héroïque. Il leur a également transmis les salutations et les félicitations de Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale. Par la suite, le général d'armée a donné une série d'instructions, exhortant chacun à redoubler d'efforts pour préserver la sécurité de la patrie et des citoyens, et à poursuivre la lutte contre les résidus du terrorisme avec détermination, fierté et un profond attachement à ce devoir sacré. Il a également affirmé la justesse de l'approche adoptée dans la lutte contre les restes des groupes terroristes afin d'éradiquer ce phénomène de notre pays.

R. N.

IL PROPOSE UNE RETRAITE SANS CONDITION D'ÂGE
Un député veut rouvrir le débat

La question des retraites refait surface, portée par une proposition du député Youssef Adjissa qui relance le débat sur l'âge et les conditions de départ à la retraite. Son projet, qui vise à permettre aux travailleurs de toucher leur pension après 32 ans de service effectif, sans condition d'âge, a immédiatement suscité de vives réactions, tant du côté des salariés que des autorités.

PAR BOUALEM B

Le système actuel ne répond plus aux attentes des travailleurs pour Youcef Adjissa. »Après des décennies de labeur, beaucoup se retrouvent dans l'incapacité de profiter pleinement de leur retraite, faute de conditions adaptées », explique-t-il. Comme arguments, il cite, notamment, le déficit chronique du fonds de pension, aggravé selon lui par l'économie informelle qui échappe aux cotisations sociales. »Si on renforçait les contrôles et qu'on élargissait la base des cotisants, on pourrait assainir la situation », estime-t-il. Autre point sensible qu'il a soulevé, la liste des métiers pénibles, qui permettrait un départ anticipé pour certains salariés, reste bloquée depuis plus de sept ans. »Comment justifier qu'un travailleur ayant exercé un métier

pénible doive attendre aussi longtemps pour voir ses droits reconnus ? », s'interroge le député, qui appelle aussi à une meilleure prise en compte des travailleurs handicapés. Face à ces revendications, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a opposé une fin de non-recevoir catégorique. »Le retour à la retraite après 32 ans de service, sans condition d'âge, n'est pas envisageable », a-t-il tranché lors d'une séance parlementaire. Pour lui, la priorité est de préserver l'équilibre financier du système, déjà mis à mal par le vieillissement de la population et la pression sur les caisses de retraite. Le ministre rappelle que la suppression de ce dispositif entre 2014 et 2016 n'était pas un hasard. »À l'époque, il fallait éviter l'effondrement du système. Aujourd'hui, la logique reste la même. » Il insiste sur l'importance de maintenir les sa-



liés en activité jusqu'à l'âge légal, afin de garantir un nombre suffisant de cotisants pour financer les pensions actuelles et futures. Abdelhak Saihi brandit d'autres arguments. Dans un contexte de croissance économique, l'Algérie a besoin de sa main-d'œuvre. »Encourager les départs anticipés, c'est priver le marché du travail de compétences essentielles », soutient-il. Pour le gouvernement, la solution passe par une politique active de l'emploi, plutôt que par des mesures qui pourraient fragiliser le système à long terme. Au-delà des arguments techniques,

ce débat révèle une différence de vue entre les aspirations des travailleurs, qui réclament une retraite plus accessible et plus juste, et les impératifs économiques défendus par les autorités. Les députés comme Youcef Adjissa incarnent une demande sociale croissante, tandis que le gouvernement mise sur la durabilité du système, quitte à reporter les réformes structurelles. Le débat est sûrement loin d'être clos, il reviendra tôt ou tard à l'APN. Une chose est sûre, le sujet est très sensible, tant il touche au cœur des préoccupations quotidiennes des travailleurs. ■

LE MINISTRE DU TRAVAIL, À PROPOS DE LA REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE :

La hausse effective dès le 1^{er} mai»

Répondant, avant-hier, dans l'hémicycle, aux questions Orales des députés, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a annoncé la bonne nouvelle aux retraités en confirmant officiellement que la revalorisation de leur pension prendrait effet le 1er mai prochain. Une date qui marque, par ailleurs, une étape concrète dans la mise en œuvre des engagements sociaux pris par le président de la République. Cette annonce du ministre répond à une attente pressante des retraités et s'inscrit dans une volonté globale de consolidation du pouvoir d'achat.

Il faut savoir que cette revalorisation n'est pas une mesure isolée mais s'insère dans un dialogue constant entre l'exécutif et la représentation nationale. En répondant aux préoccupations des parlementaires, notamment sur les carrières longues et le dispositif de retraite proportionnelle après 32 années de service, le ministre a souligné que cette hausse était le fruit d'une orientation arrêtée au plus haut niveau de l'État. Elle témoigne d'une attention particulière portée à la protection sociale, alors que le débat sur l'équilibre des caisses et la reconnaissance du travail passé de-

meurent au cœur de l'actualité politique. Il faut rappeler que cette augmentation de la pension de retraite avait été décidée en décembre dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'un Conseil des ministres. Une mesure qui portait sur une revalorisation, à hauteur de 10 % et une autre de 5 % pour les retraités dont la pension est supérieure à 50 000 DA. Elle a été prise dans le cadre de la politique sociale de l'Etat visant à protéger et améliorer le pouvoir d'achat des citoyens retraités, dont le nombre dépasse actuellement les

trois millions et demi de personnes, et reste inscrite dans le programme présidentiel, qui vise également à soutenir les catégories les plus vulnérables de la société face aux mutations économiques, à l'inflation dans les marchés et aux augmentations des coûts de la vie. Aussi, l'annonce de Saihi devant les députés, intervenant dans un contexte marqué par un marché qui reste toujours élevé et les "must" du mois sacré du Ramadhan, s'apparente-t-elle d'ores et déjà à une véritable bouffée d'oxygène pour les ménages à faibles revenus, voire aux revenus moyens.. NB

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE LE RAPPELLE :
« Nécessité de diversifier les ressources et de valoriser les eaux traitées »

En visite de travail et d'inspection hier dans la wilaya de Bouira, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a appelé à l'adoption d'une vision prospective pour la planification et la gestion du secteur, afin d'améliorer l'efficacité de la gestion et la qualité du service public de l'eau au profit des citoyens. Lors de la première étape de sa visite, le ministre a donné plusieurs instructions visant à accélérer la

réalisation des projets en cours, dans le but d'optimiser le service public de l'eau et de répondre aux attentes de la population. Taha Derbal a insisté sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement en eau, notamment par le renforcement du raccordement de la wilaya aux stations de dessalement de Tighremt (Béjaïa) et de Cap Djinet 2 (Boumerdès). Cette démarche vise à garantir une ressource

hydrique durable, moins vulnérable aux effets des changements climatiques qui pèsent sur les sources traditionnelles. Le ministre a également souligné l'importance de la réutilisation des eaux usées traitées, en particulier pour l'irrigation agricole, et a appelé à valoriser les infrastructures d'assainissement, essentielles pour la protection de la santé publique et de l'environnement.

Taha Derbal a insisté sur le respect de l'ordre des priorités lors de l'inscription de nouvelles opérations, afin d'orienter les investissements vers les projets ayant un impact direct sur l'amélioration du service public. Il a rappelé que le secteur des Ressources en eau continuera d'accompagner la dynamique de développement de la wilaya de Bouira, en cohérence avec la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité

hydrique et à soutenir le développement local à travers l'ensemble du pays. Le ministre a salué les efforts des responsables du service public de l'eau dans la wilaya, tout en notant l'amélioration de l'alimentation en eau potable, notamment pendant le mois de Ramadhan, grâce au renforcement des apports des barrages et à la réhabilitation de plusieurs puits.

Avec APS

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA.COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.



UNE GRANDE RENCONTRE EN MAI PROCHAIN AUTOUR DE L'OFFSHORE

Nouvel atout énergétique

L'exploration et le développement des ressources offshore profondes et ultra-profondes, ainsi que les techniques de récupération des champs matures en Algérie seront au centre de deux ateliers techniques qu'organisera au mois de mai prochain, à Alger, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) en collaboration avec l'Association européenne des géoscientifiques et ingénieurs (EAGE).

PAR MAHREZ Z

Les deux rencontres constitueront, selon Alnaft, «une plateforme d'échanges entre experts locaux et internationaux, favorisant le partage d'expertise, l'innovation et la coopération dans le développement du secteur énergétique en Algérie.» Les deux rencontres techniques s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'Alnaft, visant à développer le domaine minier et maximiser la récupération des ressources existantes, grâce à l'innovation technologique et à l'expertise internationale. «En alliant excellence technique et vision stratégique, l'événement vise à soutenir les efforts de l'Algérie pour consolider sa position d'acteur énergétique majeur dans la région. Les participants bénéficieront d'opportunités de réseautage enrichissantes, d'échanges de haut niveau et de perspectives partagées qui contribueront à la réussite de l'exploration et de la production dans les nouvelles zones d'hydrocarbures du pays », indique l'Association européenne des géoscientifiques et ingénieurs (EAGE) à propos des rencontres à venir. Conçus comme une plateforme de collaboration et d'échange d'idées, les ateliers mettront en lumière «le rôle crucial de l'innovation, des partenariats et du renforcement des capacités pour exploiter de nouvelles opportunités en matière d'hydrocarbures », selon la même source. Le premier atelier axé sur l'offshore comprend, selon le programme annoncé par Alnaft, l'évaluation du potentiel géologique des zones offshore encore peu explorées, les innovations dans l'acquisition et l'interprétation des données géophysiques, les nouvelles perspectives d'investissement et de coopération dans l'exploration offshore. «Il réunira des responsables du secteur, des experts de premier plan, et des profession-

nels afin d'explorer l'avenir du potentiel pétrolier et gazier algérien», indique l'EAGE. Le second workshop abordera, selon Alnaft, les solutions innovantes pour améliorer la récupération dans les gisements matures et les réservoirs tight, notamment, à travers les méthodes avancées d'optimisation de la récupération. L'EAGE indique pour sa part que l'atelier vise à «partager des approches éprouvées de récupération tertiaire, d'explorer en collaboration des méthodes pour accroître la production dans les réservoirs compacts et d'évaluer les opportunités dans les champs carbonatés, et de forger les partenariats et les voies de financement nécessaires à un déploiement à grande échelle, le tout dans le but d'atteindre une récupération optimale sous le thème directeur « Aller de l'avant en récupérant différemment ». Selon l'EAGE, «depuis les premières découvertes des années 1950, une partie des gisements de taille moyenne et petite a progressivement atteint sa maturité. Aujourd'hui, plus de 70 gisements matures, malgré des décennies d'injection d'eau et de gaz pour maintenir la production, nécessitent des méthodes de récupération tertiaire pour exploiter leurs réserves restantes. Le régime fiscal avantageux et les infrastructures de surface de pointe, dotées de capacités de traitement et d'injection, offrent une opportunité unique d'accueillir des projets pilotes de récupération tertiaire à grande échelle, indispensables pour atteindre une récupération optimale.» La rencontre réunira, précise la même source, des opérateurs de premier plan, des fournisseurs de services, des ingénieurs de réservoir, des spécialistes de la récupération assistée du pétrole, des géoscientifiques, des représentants de sociétés de services, des universitaires et des organismes de réglementation. ■

Éditorial L'EXPRESS

NOUVELLE ÈRE POUR LES HYDROCARBURES

PAR MAHDI B

L'Algérie veut accélérer le passage, en matière de transition énergétique, à l'offshore, et exploiter l'énorme potentiel de ses ressources maritimes, en particulier les hydrocarbures en eaux profondes. Déjà, plusieurs accords ont été signés entre Sonatrach et des majors américaines dans ce domaine, notamment des études sur le potentiel offshore algérien. Le témoin de cette nouvelle aventure dans le domaine de la prospection et la production future de gaz et de pétrole produits à partir des stations offshore sera donné officiellement en mai prochain, soit les 11 et 13, lors d'un événement technique d'envergure qui va réunir les experts et les professionnels du secteur énergétique. En mai prochain, Alnaft, l'agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures, et l'European Association of Geoscientists and Engineers (EAG), vont donc organiser à Alger, du 11 au 13, une rencontre internationale qui va réunir les experts et professionnels du secteur énergétique autour de deux thématiques stratégiques : Unlocking Hydrocarbon Potential of West Mediterranean Offshore Frontier Basin of Algeria (exploitation du potentiel en hydrocarbures du bassin frontalier offshore de la Méditerranée occidentale en Algérie). Ce workshop sera consacré à l'exploration du deep et ultra-deep offshore algérien, avec un focus, selon Alnaft, sur l'évaluation du potentiel géologique des zones offshore encore peu explorées, les innovations dans l'acquisition et l'interprétation des données géophysiques, les nouvelles perspectives d'investissement et de coopération dans l'exploration offshore. Le second wokrshop, Techniques of Recovery of Mature Fields and Tight Reservoirs (Techniques de récupération des gisements matures et des réservoirs compacts), sera consacré aux techniques de récupération des hydrocarbures en eaux profondes et très profondes. Cet atelier de travail abordera, explique l'agence sur son portail électronique, "les solutions innovantes pour améliorer la récupération dans les gisements matures et les réservoirs tight dont les méthodes avancées d'optimisation de la récupération, la gestion des réservoirs hétérogènes et fracturés, l'exploitation du potentiel des tight sands Cambro-Ordoviciens et des carbonates Cénomaniens-Turonien et Liasiques. Alnaft précise par ailleurs que cet événement constituera une plateforme d'échanges entre experts locaux et internationaux, favorisant le partage d'expertise, l'innovation et la coopération dans le développement du secteur énergétique en Algérie. Si les discussions du premier atelier porteront notamment sur l'expertise concernant le potentiel géologique des zones offshore encore peu explorées ou les perspectives d'investissements dans ce secteur de la recherche d'hydrocarbures et de la coopération internationales, le second atelier portera en particulier sur les solutions technologiques permettant d'optimiser la récupération dans les gisements arrivés à maturité. Les experts y aborderont notamment les méthodes avancées d'amélioration du taux de récupération, la gestion des réservoirs hétérogènes et fracturés, ainsi que l'exploitation du potentiel des réservoirs compacts. On le voit, Alnaft veut aller loin dans l'exploration et l'exploitation des immenses gisements de pétrole et de gaz, y compris les gisements schisteux dans le domaine de l'Offshore, l'Algérie bénéficiant d'une très grande façade maritime. Cette nouvelle vision de l'exploration d'hydrocarbures en offshore a été annoncée officiellement en fait en octobre dernier lors de la 13e édition du Salon international « Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference » (NAPEC 2025, Oran) par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. La donne est en fait celle-ci : la demande mondiale en pétrole et en gaz devrait se maintenir jusqu'en 2050, et ces ressources continueront à jouer un rôle clé dans la sécurité énergétique peu explorée jusqu'à présent. Le tournant vers l'exploitation des gisements d'hydrocarbures mondiale. " Cette approche s'appuie sur une politique gouvernementale visionnaire et de grands efforts de modernisation, notamment dans le développement des infrastructures pétrolières et gazières et la mise à jour du cadre juridique pour rendre le secteur plus attractif aux investissements étrangers, en particulier dans l'exploration offshore", a dit M. Arkab pour conforter la politique nationale en matière d'hydrocarbures. Ce sera donc un plan d'investissement massif de plus de 60 milliards de dollars pour la période 2025-2029, dont 80 % seront consacrés à l'amont pétrolier et gazier. Et, pour conforter cette nouvelle vision de la stratégie de l'Algérie de diversifier ses sources et son potentiel d'hydrocarbures, Alnaft et Sonatrach s'orientent progressivement vers l'Offshore et en exploiter les potentialités. Déjà, au mois de janvier 2025, Alnaft avait signé un accord de partenariat avec le géant américain Chevron pour évaluer le potentiel en hydrocarbures de l'offshore algérien, couvrant une zone de très grande profondeur. Ce contrat de 24 mois vise à étudier l'« ultradeep » (plus de profondeur) pour amorcer l'exploration pétrolière et gazière en mer. Le 6 octobre 2025, par ailleurs, M. Arkab avait rencontré à Alger une délégation de la compagnie ExxonMobil, conduite par John Ardill, vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités. Les discussions avaient porté sur la coopération en matière d'hydrocarbures, dont l'Offshore. Il est clair que le potentiel de l'Offshore, longtemps laissé de côté par Sonatrach, sera pour les vingt prochaines années un des fers de lance de la politique énergétique nationale avec des investissements massifs de compagnies étrangères, dont les majors américaines, intéressées par le potentiel des hydrocarbures, y compris les shales oils et shale gas, algérien.

LE CONFLIT S'INTENSIFIE AU MOYEN-ORIENT

Pertes humaines et risques politiques, Washington sous pression

Au quinzième jour de guerre, les bombardements menés par les États-Unis et Israël frappent durement le territoire iranien. Des dizaines de sites historiques ont été touchés, tandis que l'île pétrolière stratégique de Kharg est devenue l'un des principaux points de tension du conflit. Téhéran promet désormais de riposter.

PAR NASSIM TERKI

Quinze jours après le début de la guerre, les conséquences des bombardements menés par les États-Unis et Israël sur le territoire iranien deviennent plus visibles. Samedi 14 mars, le ministère iranien du Patrimoine culturel et du Tourisme a annoncé que 56 musées et sites historiques avaient été endommagés à travers le pays. À Téhéran, les frappes ont touché dès les premiers jours le Palais du Golestan, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce complexe historique, souvent comparé au Château de Versailles, est l'un des plus anciens monuments de la capitale iranienne.

Ancienne résidence de la dynastie Qadjar, qui régna sur la Perse entre 1789 et 1925, il constitue un symbole majeur de l'histoire politique et culturelle du pays.

D'après les autorités iraniennes, la province de Téhéran concentre à elle seule 19 monuments endommagés, à des degrés divers. Les frappes ont également atteint plusieurs villes historiques. À Ispahan, au centre du pays, des dégâts ont été signalés sur la célèbre Place Naqsh-e Jahan, vaste ensemble architectural du XVII^e siècle entouré de mosquées, d'un palais et d'un bazar traditionnel. Ce site figure parmi les joyaux du patrimoine persan.

Plus au sud, dans la ville portuaire de Bouchehr, plusieurs habitations du quartier historique de Port Siraf ont également été touchées. Ce quartier abrite des demeures anciennes, parfois centenaires ou bicentennaires, témoignant de l'histoire maritime du golfe Persique.

Face à cette situation, l'UNESCO s'est dite alarmée par les conséquences du conflit sur le patrimoine culturel de la région. L'organisation onusienne évoque non seulement des sites déjà endommagés en Iran, mais aussi en Palestine occupée et au Liban,

ainsi que des centaines de lieux historiques désormais menacés par l'intensité des frappes aériennes, des missiles et des drones.

L'île de Kharg, cœur pétrolier de l'Iran

Au-delà des destructions, le conflit se concentre désormais sur des infrastructures stratégiques. Dans la nuit du 13 au 14 mars, quinze explosions ont été entendues sur l'île de Kharg, située à une trentaine de kilomètres des côtes iraniennes. Cette petite île longue d'à peine six kilomètres constitue pourtant un point névralgique de l'économie iranienne. Selon plusieurs estimations d'experts, près de 90 % des exportations pétrolières du pays transitent par ce territoire, couvert d'oléoducs et d'immenses réservoirs de stockage. Jusqu'à sept millions de barils de pétrole peuvent y être chargés chaque jour. Les frappes américaines visant l'île ont été confirmées par Donald Trump, qui a affirmé sur son réseau social Truth Social que seules des installations militaires avaient été ciblées.

Les autorités iraniennes assurent cependant que les infrastructures pétrolières n'ont pas été touchées. L'agence iranienne Fars News Agency a indiqué, en citant des sources locales, qu'aucun terminal énergétique n'avait subi de dommages. Pour Washington, la portée stratégique de Kharg est évidente. Le contrôle ou la neutralisation de cette île reviendrait à frapper directement la principale source de revenus du pays. L'Iran considère ces attaques comme une tentative d'asphyxie économique. Les autorités de Téhéran avertissent désormais qu'elles pourraient viser les infrastructures énergétiques liées aux États-Unis dans la région. Dans ce contexte explosif, la question pétrolière inquiète bien au-delà du Moyen-Orient. Une escalade militaire autour des installations ira-



niennes pourrait provoquer de fortes tensions sur les marchés mondiaux de l'énergie. Les enjeux diplomatiques sont également importants. Washington doit prochainement discuter avec le président chinois Xi Jinping, alors que la Chine reste l'un des principaux acheteurs de pétrole iranien.

Une guerre qui pèse aussi sur Washington

Le conflit commence par ailleurs à avoir un coût humain et politique pour les États-Unis.

Jeudi soir, un avion américain de ravitaillement KC-135 Stratotanker s'est écrasé dans l'ouest de l'Irak. Selon le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient, le United States Central Command, quatre membres d'équipage ont péri

dans l'accident. Les autorités militaires ont précisé que l'appareil n'avait pas été touché par des tirs ennemis. Depuis le début du conflit, le 28 février, sept soldats américains ont été tués. Des cercueils recouverts du drapeau américain ont été accueillis aux États-Unis par Donald Trump et son vice-président, J. D. Vance.

Ces images pourraient fragiliser la position du président américain. Durant sa campagne, il avait promis de ne pas engager son pays dans des guerres lointaines et coûteuses. Malgré plus de 15 000 frappes sur son territoire depuis le début de la guerre, l'Iran affirme avoir anticipé l'offensive et préparé sa réponse. Téhéran dit avoir identifié plusieurs cibles potentielles : raffineries, bases militaires américaines et installations de dessalement de l'eau de mer dans la région. La République islami-

que peut également s'appuyer sur un réseau d'alliés et de mouvements armés au Moyen-Orient : le Hamas à Gaza, le Hezbollah au Liban ou encore les Houthis au Yémen. En Irak, plusieurs milices pro-iraniennes regroupent des dizaines de milliers de combattants.

Dans les rues de Téhéran, Ali Larijani, chef du Conseil suprême de sécurité nationale, est apparu publiquement vendredi lors d'un bain de foule. S'adressant à la population, il a lancé une attaque directe contre le président américain : « Trump n'est pas assez intelligent », a-t-il déclaré. Alors que la guerre s'enlise et que les frappes se poursuivent, le conflit fait désormais planer le risque d'une extension régionale majeure, avec des conséquences potentiellement globales, tant sur le plan politique qu'énergétique. ■

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN FRANCE

La communauté algérienne s'invite dans la campagne

PAR BOUALEM B

À quelques heures du premier tour des municipales en France prévu aujourd'hui, un phénomène inédit se dessine. La communauté algérienne, longtemps discrète dans les urnes, s'apprête à jouer un rôle politique plus affirmé que jamais. Entre rejet viscéral de l'extrême droite, prise de conscience citoyenne et volonté d'influence, les Algériens de France ont été perçus comme un électorat fantôme, peu mobilisé, souvent abstentionniste, parfois instrumentalisé. Mais quelque chose a changé. « Ils ne veulent plus répéter les erreurs du passé », observe Kouider Chichi Toufik, spécialiste des relations internationales dans un entretien accordé

au journal El Khabar. Et cela, en raison d'une extrême droite de plus en plus agressive, qui a fait de l'Algérie et de ses ressortissants une cible systématique de ses campagnes. Les propos racistes, les amalgames, les attaques répétées contre l'Algérie et ses citoyens ont fini par produire l'effet inverse de celui escompté. Au lieu de se replier, la communauté s'organise. « La violence des discours a créé une prise de conscience collective », explique Chichi Toufik. Par conséquence, les Algériens ne se contentent plus de subir. Ils votent, ils se présentent et ils comptent. Fini le temps des votes dispersés ou des abstentions massives. Aujourd'hui, un principe simple guide une partie de l'électorat d'origine algérienne. « Pas une voix pour ceux qui nous méprisent. » Les noms de Zemmour, Le Pen, ou encore ceux qui, comme Bruno Retailleau ou Nadine Morano,

ont multiplié les sorties hostiles à l'Algérie, sont dans toutes les mémoires. « L'électeur algérien a appris à faire le tri », souligne le chercheur. Exit les partis qui flirtent avec la xénophobie ou qui instrumentalisent l'identité algérienne pour des calculs électoraux. À l'inverse, les candidats issus de la communauté refusent désormais de figurer sur des listes où l'on tolère le discours haineux. « Ils ne veulent plus servir d'alibi à des formations qui, une fois élues, les trahiront », résume Chichi Toufik. Autre nouveauté de ce scrutin, c'est le nombre croissant de Franco-Algériens qui osent se lancer en politique. Non plus comme figurants, mais comme acteurs à part entière. « Ils ne se contentent plus d'être des faire-valoir. Ils veulent peser sur les décisions locales, défendre leurs quartiers, leurs entreprises, leurs associations », note le chercheur. «

Nous sommes français, nous sommes algériens, et nous avons notre place dans le débat public. » livrent-ils comme message. Et ils ont comme priorités des politiques sociales plus inclusives, une lutte accrue contre les discriminations, et une reconnaissance de leur double identité. « La communauté algérienne n'est pas un groupe à part. Elle fait partie du paysage français, et elle entend le rappeler », insiste Chichi Toufik. Les voix des Algériens n'iront plus à l'extrême droite ni systématiquement vers un seul camp. « Tout dépend des enjeux locaux et des profils des candidats », précise le chercheur. Certains privilégient la gauche, historique défenseuse des droits des minorités. D'autres se tournent vers le centre ou une droite modérée, perçue comme moins hostile. « Ce qui compte, c'est que leurs choix soient désormais réfléchis, stratégi-

ques. Ils ne votent plus par habitude ou par résignation, mais pour faire avancer leurs causes », analyse Chichi Toufik. Une évolution qui pourrait, à terme, redessiner les équilibres politiques dans certaines villes, notamment là où la communauté est nombreuse. Au-delà des enjeux électoraux, cette mobilisation est un signe que la communauté algérienne ne se laissera plus ignorer. « Elle a compris que sa place dans la société française ne se mendie pas, elle se conquiert », résume le chercheur. Les élections municipales de 2026 pourraient bien marquer un tournant. Celui d'une diaspora qui passe de l'ombre à la lumière, des marges au cœur du débat politique. En votant massivement, en se présentant aux suffrages, les Algériens de France rappellent une évidence : en France, l'avenir se construit aussi avec eux. ■

PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Vers la création d'un centre spécialisé en prothèses pédiatriques

« L'ONAAPH veut créer un centre spécialisé en prothèses pédiatriques pour la prise en charge d'environ 3 000 enfants par an. Ce centre est censé concevoir des appareillages sur mesure adaptés à la croissance des enfants. En 2025, plus de 100 000 personnes à besoins spécifiques ont bénéficié de prothèses et de leurs accessoires. Ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente », a fait savoir le directeur général de cette structure, Mohamed Moudi.

PAR MERIEM K

L'ONAAPH veut améliorer ses prestations concernant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques via la création d'un centre spécialisé en prothèses pédiatriques. D'après son DG, il s'agit de l'un des projets que l'ONAAPH s'attelle à concrétiser. « Ce centre assurera la prise en charge d'environ 3 000 enfants par an », a précisé M. Moudi dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques. « Ce projet vise à assurer une prise en charge spécialisée pour les enfants, compte tenu de leur croissance rapide. Il s'agit également d'offrir des conditions d'accueil adaptées à leur âge, incluant un espace dédié à l'accompagnement psychologique durant le processus, ainsi qu'une aire de jeux ». M. Moudi a affirmé que plus de 100 000 personnes à besoins spécifiques bénéficient annuellement de prothèses et de leurs accessoires en Algérie, dans le cadre des services fournis au titre de la prise en charge de cette catégorie. « En 2025, l'Office a pris en charge un total de 118 491 bénéficiaires de prothèses et d'accessoires, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente », a-t-il précisé. Concernant la prise en charge des personnes résidant dans certaines wilayas du Sud et des Hauts Plateaux ne disposant pas de structures de l'Office, des équipes pluridisciplinai-

res composées de techniciens et de médecins de l'ONAAPH ont été mobilisées en coordination avec les services des caisses de sécurité sociale. « Cette mesure a permis, au cours de l'année écoulée, de prendre en charge 475 personnes à besoins spécifiques, leur évitant ainsi les contraintes de déplacements longs et coûteux », a ajouté le responsable. M. Moudi a également souligné l'évolution de l'Office en matière de prothèses, grâce à l'équipement des unités de production avec des matériels et des machines modernes. « Ces investissements ont permis d'améliorer la qualité des produits et de réduire les délais de livraison, en plus de la modernisation des structures de l'Office, de leur rapprochement des usagers et de la simplification des procédures administratives. » Parallèlement, d'autres projets sont en préparation, notamment la création d'une base de données numérique sur les produits de l'Office. Cette « banque de données » servira de référence pour élaborer des programmes prospectifs concernant les besoins en prothèses et accessoires, poursuit le DG de l'Office. De même, l'organisme s'emploie à « numériser la prise de mesures » pour la fabrication et la pose de prothèses, afin de garantir une précision, de gagner du temps et de booster la production. L'ONAAPH prévoit par ailleurs de lancer la fabrication locale de fauteuils roulants manuels, ajoute le même responsable. L'Office a égale-



ment pris d'autres mesures afin de moderniser ses structures réparties sur l'ensemble du territoire national. A ce propos, le responsable a annoncé le lancement d'une académie de formation dans la wilaya de Constantine, dédiée à la qualification des travailleurs et au renforcement de leurs compétences techniques en matière de fabrication et de pose de prothèses. L'ONAAPH, rappelle M. Moudi, as-

sure la prise en charge de divers types de handicaps, qu'ils soient moteurs, auditifs ou visuels, tout en proposant des équipements de confort physique. À ce titre, l'Office fournit des appareillages orthopédiques et assure la distribution ainsi que la maintenance des aides techniques à la marche. S'inscrivant dans cette même démarche, le directeur général de l'ONAAPH a souligné le lancement, en janvier dernier, de la

plateforme numérique « Amalouna » (Notre espoir). Cet outil permet aux usagers de prendre rendez-vous à distance, afin de leur éviter les contraintes de déplacements inutiles. » M. Moudi estime que l'Algérie s'érige en modèle en matière de fourniture de prothèses aux personnes à besoins spécifiques, au regard des réalisations accomplies et des services fournis par l'ONAAPH. ■

DIPLÔMES OUVRANT DROIT AU RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE



« Le ministère de l'Éducation nationale a tranché le débat concernant l'éventuelle intégration de la spécialité « Géographie et aménagement du territoire » dans la liste des diplômes scientifiques ouvrant droit au recrutement dans le secteur de l'éducation. Dans sa réponse à une question écrite du député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Nabil Rahich (n° 10496), le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a souligné que la spécialité Géographie et aménagement du territoire « ne peut être introduite » dans la

La spécialité « Aménagement du territoire » écartée

liste des diplômes ouvrant droit au recrutement dans le secteur de l'éducation en raison de la « la non-adéquation pédagogique ». Il a précisé, à cet égard, que la sélection des spécialités s'effectue exclusivement sur la base de l'adéquation entre les unités d'enseignement suivies pour l'obtention du diplôme universitaire et les compétences requises pour exercer les missions liées aux grades de recrutement ». Par conséquent, l'intégration de leur dossier est jugée « irrecevable » pour le moment, conformément aux normes académiques. Partant de ce principe, le ministre Saadaoui a réaffirmé, dans une note ministérielle datée du 2 mars courant (portant le numéro 229), que le recrutement au sein de l'Éducation nationale repose prioritairement sur les diplômés des Écoles normales supérieures (ENS). Cette stratégie vise à combler les besoins et à éviter que les élèves ne se retrouvent sans encadrement pédagogique spécialisé. Quant à l'ouverture aux diplômés des autres universités, elle demeure une mesure « exceptionnelle », destinée uniquement à pallier le déficit de postes budgétaires non couverts par les sortants des ENS, et soumise à une condition de « stricte concordance » entre l'intitulé du diplôme et la matière enseignée. »

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a souligné que l'arrêté interministériel daté du 28 septembre 2025, fixant la liste des diplômes requis pour le recrutement et la promotion dans les corps et grades spécifiques à l'Éducation nationale, n'a pas réduit le nombre de filières et de spécialités par rapport à l'arrêté interministériel abrogé du 10 mars 2016 ; au contraire, celles-ci ont été élargies. « Dès lors, cet arrêté interministériel fait office de texte d'application de certaines dispositions du Décret exécutif n° 25-54 du 21 janvier 2025, portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale. Ce décret fixe les qualifications et diplômes requis pour le recrutement dans les différents corps et grades selon leur classification, conformément aux dispositions du Décret présidentiel n° 07-304 du 29 septembre 2007 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, explique le ministre. Il est à noter que les titulaires de cette spécialité réclament depuis des années leur droit d'enseigner l'histoire-géographie, estimant que leur formation "dépassé de loin les exigences des programmes scolaires officiels". ■

Accidents de la route 9 décès et 413 blessés en 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 413 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 12 et le 14 mars, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les accidents les plus meurtriers ont été enregistrés dans les wilayas de Mila et de Sétif. À Mila, deux personnes ont perdu la vie dans une collision entre un véhicule léger et un camion sur la RN-5, au niveau de la commune et daïra de Teleghma. La wilaya de Sétif a également enregistré deux décès à la suite de deux accidents distincts. Le premier s'est produit sur la RN75, dans la commune et daïra de Sétif, où une personne a été mortellement percutée par un véhicule léger. Le second accident s'est produit sur la RN-77, dans la commune de Bazer Sakhra, daïra d'El Eulma, faisant également un mort après qu'un piéton a été heurté par un véhicule léger. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 11 personnes dans les wilayas Relizane, Naama, Djelfa, Constantine, Mascara et Oum El Bouaghi. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 07 incendies urbains et divers dont les plus importants ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger (4 incendies), Tiaret, Tébessa, Tizi Ouzou et Bouira.

Mise en service d'une ligne de transport par bus reliant Annaba à Tunis

La ligne de transport par bus reliant la ville d'Annaba (Algérie) à Tunis (Tunisie) a été officiellement mise en service vendredi, dans le cadre du renforcement du réseau de transport international et de la facilitation de la circulation des personnes entre les deux pays, selon l'APS.

La cérémonie de lancement de cette ligne s'est déroulée à la gare routière de transport de voyageurs Mohamed Mounib Sendid dans la ville d'Annaba, sous la supervision du wali d'Annaba, M. Abdelkrim Lamouri, en présence de cadres du secteur des transports.

Selon les explications fournies sur place, cette ligne assure des liaisons directes entre la gare routière d'Annaba et celle de «Bab Alioua» à Tunis, via un itinéraire desservant les communes de Ben M'Hidi, d'Aïn El Assel et d'El Tarf, ainsi que le poste frontalier d'El Ayoun (Algérie), pour se poursuivre en territoire tunisien par les régions de Babouch, d'Aïn Draham, de Jendouba et de Béja.

Les services concernés ont programmé quatre navettes hebdomadaires (aller-retour) durant les journées de jeudi, vendredi, samedi et dimanche, avec la possibilité d'augmenter la fréquence des voyages à l'avenir pour répondre à la demande croissante.

Le prix du billet a été fixé à 2.300 DA, avec la possibilité de réservation électronique via l'application «Mahattati» ou directement aux guichets de la gare routière, avec l'obligation de disposer d'un passeport en cours de validité.

Cette nouvelle desserte terrestre devrait contribuer à la dynamisation de l'activité touristique et économique dans les zones frontalières et au renforcement de l'intégration sociale entre les deux pays frères, a souligné le wali d'Annaba dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de la ligne.

R. E.

FONDRITECH 2026 1ère édition du Salon International de la Fonderie et de la Métallurgie

La première édition de FONDRITECH, Salon International de la Fonderie, de la Métallurgie et des Industries de Transformation, se tiendra du 21 au 24 avril 2026 au Palais des Expositions d'Alger (Pins Maritimes, Alger). Placée sous le haut patronage du Ministère de l'Industrie et du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, cette manifestation professionnelle s'impose comme une plateforme technique stratégique dédiée aux acteurs du secteur industriel national et international.

FONDRITECH 2026 s'articule autour de quatre axes majeurs : une exposition spécialisée, une présentation des équipements de fonderie, des matières premières et des solutions innovantes de transformation des métaux et des rencontres B2B.

L'événement constituera un espace structuré favorisant la mise en relation entre donneurs d'ordres, fournisseurs, industriels et investisseurs.

Des conférences techniques sont également programmées pour le décryptage des évolutions technologiques et des enjeux économiques du secteur de la métallurgie en Algérie.

Des workshops pratiques et des ateliers dédiés au transfert de compétences, à l'innovation et à la modernisation industrielle seront aussi dans le programme.

Organisé par le Cluster FONDRITECH ALGERIE, ce nouvel événement ambitionne de devenir une plateforme internationale de référence réunissant les principaux acteurs de la fonderie, de la métallurgie, des industries mécaniques et de la transformation de l'acier, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des métaux.

F. A.

SAIDAL Une convention avec l'Université Djilali Bounaama pour l'échange d'expertises

Le Groupe Saidal a signé une convention de coopération scientifique et technique d'une durée de cinq ans avec l'Université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, pour renforcer la collaboration dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation des étudiants, de l'organisation de stages et de l'échange d'expertises.

PAR FATIHA.AMALOU

«En présence du ministre de l'Enseignement Supérieur, la convention a été paraphée par Dr Sihem Aouabdi, Directrice du Centre de Recherche, de Développement et d'Innovation (CRDI), et par le Recteur de l'Université Djilali Bounaama, Pr Berabeh Mohamed Cheikh», indique le groupe dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook.

Cette collaboration vise à renforcer la collaboration entre les deux institutions dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation des étudiants, de l'organisation de stages et de l'échange d'expertises. Elle a pour objectif de soutenir l'innovation et de contribuer au développement durable du secteur pharmaceutique.

Le groupe pharmaceutique Saidal multiplie les coopérations avec les universités pour renforcer la recherche, l'innovation et la formation dans le secteur. Des conventions récentes ont été signées avec l'Université Djilali Bounaama de Khemis Miliana (mars 2026) et l'USTHB (nov 2024), axées sur la formation des étudiants et le développement entrepreneurial.

Une convention a été signée avec l'USTHB en 2024, en marge de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, ce partenariat vise à lier le monde académique au secteur



industriel pour stimuler l'innovation. Des accords existent également avec l'Université d'Alger 1 pour la formation des étudiants en pharmacie.

Les objectifs étant d'améliorer les programmes de formation, soutenir l'innovation pharmaceutique, et limiter l'exode des talents. Ces partenariats stratégiques visent à renforcer la sécurité sanitaire nationale via l'alliance université-industrie.

Cette convention témoigne aussi de la volonté du groupe Saidal d'intensifier sa stratégie de re-

cherche scientifique et d'innovation pour renforcer la souveraineté sanitaire. Il mise sur le développement d'un centre de recherche (RDI) prévu pour fin 2025, des partenariats avec des centres de recherche (CRBt, CRSP, CRAPC), et des collaborations pour la production de vaccins et de médicaments génériques.

D'ailleurs, un nouveau centre, opérationnel depuis fin 2025, est dédié à la veille technologique, à la valorisation des substances naturelles locales et à l'innovation. Saidal collabore étroitement avec

l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) et des centres de recherche (CRBt, CRSP) pour le développement de la recherche préclinique.

Les projets incluent la production de vaccins, le transfert de technologies et la production de médicaments génériques. L'objectif est de valoriser les ressources locales et de réduire la dépendance aux importations de médicaments.

Cette dynamique vise à transformer Saidal d'un simple producteur en un acteur majeur de la recherche pharmaceutique en Algérie. ■

ALGERIA STARTUP CHALLENGE Lancement de la 8e édition

«Le plus grand programme dédié aux startups en Algérie est de retour avec de nouveaux challenges dans plusieurs secteurs stratégiques, en collaboration avec des entreprises leaders et des partenaires de l'écosystème», annonce l'Algeria Startup Challenge.

«Prêts à relever de réels challenges industrie ? Que vous soyez une startup en phase de démarrage ou une entreprise en croissance, c'est l'opportunité idéale pour accélérer votre développement, tester vos solutions et créer des collaborations à fort impact», indique l'ACS dans sa page officielle facebook.

La 7e édition de l'Algeria Startup Challenge (ASC 2025), clôturée en novembre 2025, a été un succès majeur, marquée par la signature de 9 accords de partenariat stratégique entre de grandes entreprises et des startups innovantes.

Cinq startups ont été primées pour leurs solutions technologiques, stimulant l'open innovation et l'intégration des jeunes pousses dans le tissu économique national.

Près de 9 accords ont été signés pour lancer des projets pilotes en innovation ouverte, connectant des acteurs économiques majeurs à des solutions agiles et 5 startups ont été primées lors de la cérémo-



nie de clôture à Sidi Fredj pour la pertinence de leurs innovations.

Axée sur le thème « Innover pour un futur durable », cette édition a consolidé la dynamique de l'écosystème entrepreneurial algérien.

Cette édition a connu l'intensification de l'open innovation, permettant l'intégration de technologies locales dans des environnements corporatifs, selon les informations

de Algeria Startup Challenge sur Instagram. La finale a mis en lumière la maturité de l'entrepreneuriat en Algérie.

L'Algeria Startup Challenge (ASC) est le plus grand programme d'innovation ouverte en Algérie (depuis 2018), visant à dynamiser l'écosystème entrepreneurial en connectant les startups avec de grandes entreprises, des mentors

et des investisseurs. Il favorise la transformation numérique et la durabilité, offrant soutien et opportunités de collaboration.

Il met en relation de jeunes innovateurs avec des entreprises établies pour répondre à des défis industriels et commerciaux, notamment dans des secteurs comme la finance, la e-santé, le tourisme et le «Clean Innovation». Le programme offre des ressources pour structurer les projets, du mentorat et des opportunités de «pitch» pour les porteurs d'idées, souvent en collaboration avec l'incubateur Startup.dz et des partenaires techniques.

La 6e édition s'est concentrée sur la durabilité, encourageant les solutions éco-responsables et l'économie circulaire (ex: défis avec Henkel, Faderco). Il crée des espaces de rencontres stratégiques entre les start-ups, les institutions gouvernementales (INAPI, etc.) et le secteur financier.

L'ASC met en lumière des pépites algériennes, aboutissant à une « Grande Finale » qui récompense les projets les plus innovants.

L'ASC agit comme un pont entre les nouvelles idées et les besoins du marché algérien, favorisant la création d'entreprises à fort potentiel.

F. A.

LABELLISATION

Mise en place de la nouvelle composition du Comité national

Le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-ups et des Micro-Entreprises, Nouredine Ouadah, a procédé, hier, à la mise en place de la nouvelle composition du Comité national chargé de Labellisation « Entrepreneur innovant », « Startup », « Incubateur d'entreprises » et « Entreprise accélérée », dans le cadre du renouvellement de sa composition et du renforcement de son efficacité.

Le ministère a indiqué dans un communiqué de presse publié sur sa page officielle facebook, que ce comité est essentiel à l'écosystème des startups en Algérie, car il est chargé d'examiner toutes les demandes de labels, ainsi que d'évaluer les besoins en matière de lancement et d'expansion et les programmes d'importation. La mise en place a inclus la nomination d'un nouveau président du comité et l'intégration de plusieurs nouveaux membres représentant différents secteurs ministériels et des experts nationaux. «Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence et des principes de gouvernance du processus de labellisation, afin de garantir une évaluation objective et précise des projets et initiatives, de soutenir l'écosystème de l'innovation et d'encourager les projets entrepreneuriaux à valeur ajoutée, contribuant ainsi à dynamiser le développement économique et à renforcer la compétitivité de l'économie nationale», indique le ministère. Le Comité national de labellisation en Algérie, présidé par le ministère

des Startups, évalue et octroie les labels « Startup », « Projet innovant » et « Incubateur » aux entreprises éligibles via le portail officiel. Il valide l'innovation, fixe les critères d'éligibilité (moins de 8 ans, fort potentiel) et permet aux entreprises d'accéder à des avantages fiscaux et des financements. Le rôle du comité étant de fixer le plafonnement du chiffre d'affaires annuel et les critères de «fort potentiel de croissance» et d'innovation, vérifier que les produits, services ou business models sont innovants, étudier les demandes de réclamation après un refus de labellisation et participer au développement et au soutien des startups en Algérie. Les avantages liés à la labellisation concernent l'exonération de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP), de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS), et TVA avantageuse, l'accès au fonds d'investissement public « Algeria Startup Fund » et la facilité de création d'entreprise (sans obligation de bail) et protection de la propriété intellectuelle. Le label est accordé pour une durée de 4 à 5 ans, renouvelable. Pour rappel, un Comi-



té National de Labellisation est présidé par le ministre chargé des startup ou son représentant. Il est mis en place par l'Article 2 du décret exécutif n°20-254 du 15 septembre 2020. L'article 3 du décret informe que les membres de ce comité seront des

représentants de plusieurs ministères et désignés par arrêté du ministre chargé des startup, sur proposition des ministres dont ils relèvent, pour une période de trois (3) ans renouvelable. L'article 4 précise que les représentants de chaque ministre doivent justifier d'une expérience

professionnelle suffisante dans les secteurs de l'innovation ou des nouvelles technologies. En plus des membres permanents, le comité peut également faire appel à des personnes ou institutions externes pour éclairer ses travaux (Article 5 du décret). ■

Transports RÉCEPTION DE 568 BUS AU PORT D'ALGER

L'Établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, hier au port d'Alger une nouvelle cargaison de 568 bus importés de différents types. La chaîne de télévision publique a indiqué que cette cargaison fait partie d'une commande totale de 6 800 bus, en provenance de partenaires étrangers, notamment

de la République fédérale d'Allemagne et de la République populaire de Chine. Cette commande s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République, Commandant suprême des forces armées et Ministre de la Défense nationale, visant à importer 10 000 nouveaux autobus afin de moderniser le parc de transports publics. Les livraisons des bus restants devraient se poursuivre dans les

prochains jours, renforçant ainsi le réseau de transport national et améliorant les services aux voyageurs sur l'ensemble du territoire. Le port d'Alger a réceptionné début février 2026 une première cargaison importante d'autobus importés de Chine et d'Allemagne. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant à acquérir 10 000 bus pour moderniser le parc de transport de

voyageurs. L'Algérie réceptionne donc massivement des bus importés pour moderniser le transport public, remplacer les véhicules vétustes et améliorer la mobilité citoyenne, notamment via des partenaires chinois et allemands. Cette opération renforce la sécurité des voyageurs et répond à des enjeux écologiques. La réception de plusieurs cargaisons au port d'Alger et au port de Djen Djen, totalisant des milliers de bus,

soutient les besoins nationaux en transport urbain et interurbain. L'impact socio-économique et écologique concerne l'amélioration de la qualité de service pour les citoyens et la réduction de l'empreinte environnementale grâce à des moteurs plus récents. Le plan, qui inclut également l'importation de pneus, vise un renforcement rapide du secteur des transports, avec la poursuite des livraisons attendues

F. A.



L'Association du transport aérien international (IATA) a publié son rapport annuel sur la sécurité 2025, qui témoigne d'une année solide en matière de sécurité. Selon le rapport, le taux global d'accidents de 1,32 par million de vols (un accident pour 759 646 vols) était meilleur que le taux de 1,42 enregistré en 2024, mais légèrement supérieur à la moyenne quinquen-

nale 2021-2025 de 1,27. Il a été dénombré 51 accidents en 2025 sur 38,7 millions de vols. C'est moins que les 54 accidents recensés en 2024 sur 37,9 millions de vols, mais plus que la moyenne quinquennale 2021-2025 de 44 accidents. Aussi, huit accidents mortels ont été enregistrés en 2025. C'est plus que les sept accidents mortels enregistrés en 2024 et que la moyenne quinquennale de six accidents mor-

L'IATA PUBLIE SON RAPPORT DE SÉCURITÉ 2025 51 accidents enregistrés

tels. Le rapport précise également ue 394 décès à bord ont été enregistrés en 2025, soit plus que les 244 décès signalés en 2024 et la moyenne quinquennale de 198. « L'avion est le moyen de transport long-courrier le plus sûr. Les accidents sont extrêmement rares et chacun d'eux nous rappelle l'importance d'une amélioration continue grâce à des normes internationales et à une collaboration fondée sur les données de sécurité. Le résultat de ces efforts est manifeste dans l'amélioration du taux moyen d'accidents mortels sur cinq ans. Il y a dix ans, ce taux était d'un accident mortel pour 3,5 millions de vols (2012-2016). Aujourd'hui, il est d'un accident mortel pour 5,6 millions de vols (2021-2025). L'avion est si sûr que même un seul accident parmi les près de 40 millions de vols effectués chaque année a un impact significatif sur les statistiques mondiales.

Chaque accident est, bien sûr, un accident de trop. L'objectif de l'aviation demeure zéro accident et zéro décès », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA. Avec sept accidents en 2025, le taux d'accidents global s'est amélioré, passant de 12,13 par million de secteurs en 2024 à 7,86 en 2025, soit un chiffre inférieur à la moyenne quinquennale de 9,37. L'Afrique (AFI) a enregistré le taux d'accidents le plus élevé de toutes les régions. Le risque de décès est passé de zéro en 2024 à 2,19 en 2025. Les types d'accidents les plus fréquents en 2025 étaient les sorties de piste et les incidents de type « autre état final ». Un examen des cas d'« autre état final » (pour lesquels une catégorisation précise est impossible, notamment en raison d'informations insuffisantes) depuis 2018 montre que la région AFI représente la majorité de ces événements, soulignant la nécessité

d'un meilleur respect des obligations d'enquête des États en vertu de l'Annexe 13 de la Convention de Chicago. Parmi les accidents impliquant des exploitants basés en AFI, 71 % concernaient des avions à turbopropulseurs. Les rapports d'enquêtes sur les accidents, lorsqu'ils sont retardés, incomplets ou non publiés, privent le système d'informations précieuses en matière de sécurité, informations qui pourraient permettre de l'améliorer. L'analyse menée par l'IATA sur les enquêtes réalisées entre 2019 et 2023 indique que seulement 63 % des rapports d'accidents ont été complétés conformément aux obligations des États en vertu de la Convention de Chicago. Les enquêtes prenant généralement plus d'un an à finaliser, un ensemble de données sur cinq ans, s'achevant en 2023, offre une vision précise des performances mondiales.

R. E.

ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES À BLIDA

Ouverture de classes spéciales dans toutes les dairas

Ces classes ont été ouvertes dans le cadre de la prise en charge de tous les enfants aux besoins spécifiques, dans des établissements spécialisés ou éducatifs. Elles sont destinées aux enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères.

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Blida, en coordination avec la Direction de l'éducation, a réussi à ouvrir des classes spéciales pour les enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères, dans toutes les dairas de la wilaya, selon les informations fournies par cette direction. Selon le directeur de l'action sociale, Mohamed Bahalil, ces classes ont été ouvertes dans le cadre de la prise en charge de tous les enfants aux besoins spécifiques, dans des établissements spécialisés ou éducatifs. Elles sont destinées aux enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères, et sont réparties dans les 10 dairas de la wilaya. Le même responsable a ajouté que la direction



avait donné suite à toutes les demandes qui lui ont été envoyées concernant la mise à disposition de lieux pédagogiques pour cette catégorie d'enfants dans les établissements scolaires. Dans ce même contexte, M. Bahalil a évoqué le projet de construction d'un centre spécialisé dans la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, d'une capacité de 120 places, actuellement en cours de réalisation dans la commune de Bougara (est). Une fois livré, début 2028, il permettra d'allé-

ger la pression sur le centre de Bouinan (150 places), qui accueille les enfants atteints de ce type d'handicap résidant dans la partie Est de la wilaya. Dans le cadre de ces mêmes efforts visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle de cette catégorie d'enfants, la direction a conclu un accord de coopération avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) pour leur permettre de pratiquer des activités sportives, notamment la natation, dans les salles mul-

tisports et les installations sportives qui lui sont rattachées, tout en garantissant la mise en place de toutes les mesures de sécurité nécessaires, selon le même interlocuteur. Outre les efforts de l'Etat, les associations jouent également un rôle important dans la prise en charge de ces enfants. Selon la même source, le secteur compte plus de sept établissements médico-sociaux supervisés par ces associations et prenant en charge environ 300 enfants de cette catégorie. ■

El Tarf

850 millions de dinars pour la réalisation de 3 nouveaux projets de santé

Une enveloppe financière de 850 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya d'El Tarf, à la réalisation de trois (3) projets relevant du secteur de la santé, a déclaré, jeudi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Athmane Kerouani. Le même responsable a précisé à l'APS que le secteur de la santé ambitionne, par le biais de cet investissement public puisé des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2026, d'améliorer la qualité des services de santé et à rapprocher les structures du secteur des citoyens, notamment ceux résidant dans les zones éloignées. Le secteur de la santé a bénéficié,



dans le détail, d'une opération portant sur l'acquisition de 8 ambulances et de 4 véhicules tout-terrain destinés à garantir la couverture sanitaire dans les zones éloignées et les villages isolés,

permettant aux équipes médicales d'atteindre les populations. De plus, 6 camions et 4 clinio-mobiles entièrement équipées pour la fourniture de services médicaux de base aux citoyens des zones

éloignées, ont également été acquis. Le même programme comprend, en outre, des opérations de réhabilitation et d'aménagement de 7 polycliniques dans les communes d'El Tarf, de Besbes, de Ben M'hidi, d'Ain El Assel, d'El Ayoun, de Dréan, et de Zitouna. M. Kerouani a ajouté qu'une troisième opération consistant à effectuer l'étude technique préalable à la réalisation, au chef-lieu de wilaya, d'un centre régional de transfusion sanguine sera lancée, au titre du même programme « aussitôt après la finalisation des procédures administratives liées à la sélection du bureau d'études ». ■

Mila

Six nouveaux appareils d'hémodialyse pour le secteur de la santé

Le secteur de la santé dans la wilaya de Mila a été renforcé par six nouveaux appareils d'hémodialyse, a-t-on appris jeudi auprès du chargé de gestion de la direction locale du secteur. M. Abdelhafid Louifi a précisé à l'APS que ces appareils ont été acquis sur le budget de la wilaya après la demande adressée par les services du secteur en vue de renforcer les hôpitaux en appareils d'hémodialyse afin de « réduire la pression sur les services d'hémodialyse et assurer une meilleure prise en charge des malades insuffisants rénaux de la wilaya ». Ces appareils ont été réceptionnés au cours de cette semaine et remis aux deux établissements publics hospitaliers « frères-Bentobal » du chef-lieu de wilaya « Mohamed-Medahi » de la commune de Ferdjioua, selon la même source. Cette opération est seconde du genre après celle menée en 2025 pour l'acquisition de 30 appareils d'hémodialyse distribués à l'ensemble des établissements publics hospitaliers disposant d'un service d'hémodialyse dont celui de Houari-Boumediene de la commune de Chelghoum Laïd qui a bénéficié de 14 appareils, selon la même source. Il est également prévu dans les prochains jours l'acquisition d'équipements médicaux nouveaux pour le centre de wilaya de transfusion sanguine en plus de l'acquisition au profit du secteur d'un appareil de dépistage du cancer du sein, a-t-on indiqué.

6^e édition du concours du petit récitant du Saint Coran

Plus de 1.400 participants distingués à Adrar

La 6^e édition du concours du petit récitant du Saint Coran s'est clôturée jeudi soir au théâtre de plein air d'Adrar par la distinction de 1.403 participants, dont des récitants, khatibs et mouchids, en présence des autorités locales et d'une pléiade d'imams et de chyoukh. S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation, baptisée du nom du défunt Cheikh Mohamed Bey Belalem, le wali d'Adrar, Foudil Douifi, a mis en avant l'engouement des jeunes pour la récitation du Saint Coran, saluant ainsi les efforts déployés par les écoles coraniques à travers la wilaya, qui s'engagent dans l'éducation de cette frange de la société. Et d'ajouter que l'organisation annuelle de cette compétition reflète l'attachement des habitants de la wilaya à inculquer l'apprentissage du Saint Coran à leurs enfants, définissant cela comme un gage de loyauté envers la mémoire des oulémas et des chyoukh de la région ayant consacré leur vie à transmettre les valeurs de l'Islam modéré.



Le port de pêche d'Annaba connaît, durant le mois sacré de Ramadhan, un surcroît d'activité qui illustre la pêche quotidien-

ne d'environ 20 tonnes de différentes espèces de poissons, a indiqué, jeudi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Nouredine Remita.

ANNABA

20 tonnes de poissons/jour

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'un « nombre considérable d'embarcations de pêche a repris la mer à la faveur de l'amélioration, ces derniers jours, des conditions climatiques », ce qui a contribué, selon lui, à « augmenter et à diversifier la production pour répondre à la demande croissante de produits de la mer pendant le mois de Ramadhan ». M. Remita a également indiqué que cette « dynamisation de l'activité de pêche a conduit à une abondance des produits de la mer sur les marchés locaux, contribuant à une « stabilité relative » des prix par rapport aux périodes où les mauvaises conditions météorologiques influent sur la disponibilité des poissons ». Pour rappel, afin de rap-

procher le produit de la mer des citoyens, trois (3) points de vente directe du pêcheur au consommateur ont été mis en place depuis le début du mois de Ramadhan afin de mettre du poisson frais à la portée des ménages tout en contribuant à réguler les prix sur le marché local. Ces points de vente sont situés dans la zone de l'avant-port, au marché du Ramadhan près de la route nationale n 44, et dans le centre d'Annaba. Pour le directeur de la pêche et de l'aquaculture, « l'abondance des produits halieutiques durant cette période a établi un certain équilibre entre l'offre et la demande qui a eu un impact positif sur la stabilité des prix et la disponibilité de poissons pour les consommateurs ». ■

Deux premières opérations réalisées au CHU d'Oran
Traitement de la valve tricuspidale avec la technique « TriClip »



Le service de cardiologie du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) d'Oran vient de réaliser les deux premières opérations du genre en Algérie pour traiter l'insuffisance de la valve tricuspidale à l'aide de la technique avancée « TriClip » par cathéter, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement hospitalier. Le service, sous la supervision de la professeure Nadia Laredj, a réussi cet exploit médical inédit au niveau national, après avoir pratiqué ces deux interventions sur deux patientes âgées de 72 et 73 ans, qui souffraient d'une insuffisance sévère de la valve tricuspidale, selon la cellule d'information et de communication de l'établissement. La même source a précisé que l'état de santé des deux patientes ne permettait pas une intervention chirurgicale classique, en raison des risques élevés de l'opération. L'utilisation de la technique « TriClip » a toutefois permis à l'équipe médicale d'intervenir avec succès, de leur sauver la vie et d'améliorer immédiatement leur qualité de vie. Les deux interventions ont été réalisées par une équipe médicale algérienne du service de cardiologie, en collaboration avec l'expert italien Dr. Di Marco, dans le cadre d'une coopération scientifique visant à transférer vers l'Algérie les technologies médicales les plus récentes, selon la même source. Cet accomplissement médical ouvre de nouvelles perspectives pour les patients cardiaques, en quête de traitements plus précis et moins invasifs. La cheffe du service de cardiologie du CHU d'Oran, la professeure Nadia Laredj, a souligné que ce succès est « le fruit d'un travail collectif et du développement continu des compétences médicales au sein du service ». La technique « TriClip », considérée comme une révolution dans le traitement des valves cardiaques, consiste à fixer un petit clip sur la valve tricuspidale afin de réduire la régurgitation et d'assurer un flux sanguin normal. Cette technique constitue une alternative avancée à la chirurgie à cœur ouvert, car elle est réalisée par une petite incision au niveau de la cuisse permettant d'atteindre le cœur à l'aide d'un cathéter, évitant ainsi au patient les risques d'une chirurgie lourde.

ENDOMÉTRIOSE

Vers un diagnostic plus précoce grâce à un test clinique de cinq minutes

Maladie gynécologique chronique longtemps sous-diagnostiquée, l'endométriose pourrait bientôt être repérée plus tôt grâce à un nouvel outil de dépistage rapide. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 10 % des femmes en âge de procréer – soit près de 190 millions de personnes – sont concernées dans le monde. Malgré sa fréquence, l'endométriose reste difficile à diagnostiquer.

L'ongtemps sous-diagnostiquée, l'endométriose pourrait être détectée beaucoup plus tôt grâce à un nouveau test rapide. Développé par des chercheurs de l'Université du Queensland en Australie, ce questionnaire clinique de quelques minutes vise à repérer les jeunes femmes à risque dès l'adolescence. Présenté dans la revue scientifique *eClinicalMedicine*, cet outil se base sur six questions portant notamment sur la fréquence des douleurs pelviennes, l'intensité des règles douloureuses, les saignements abondants, la consommation d'antalgiques, les consultations médicales pour douleurs menstruelles et les antécédents familiaux d'endométriose. Chaque réponse est associée à un score permettant d'estimer le niveau de risque : plus le score est élevé, plus la probabilité d'endométriose est importante. L'échelle a été élaborée à partir des données de plus de 9 000 participantes de l'Australian Longitudinal Study on Women's Health, l'une des plus grandes cohortes consacrées à la santé des femmes. Selon cette étude, ce type d'outil pourrait réduire considéra-



blement l'errance médicale : « La plupart des femmes ne reçoivent un diagnostic qu'à la fin de la vingtaine, souvent lorsqu'elles rencontrent des difficultés à concevoir. Si l'on identifie les signes plus tôt, dès l'adolescence, il devient possible d'intervenir plus rapidement et de limiter les complications ». Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Endométriose touche environ 190 millions de femmes dans le monde, soit près d'une femme sur dix en âge de procréer. La maladie se caractérise par la présence de tissu similaire à l'endomètre – la muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'utérus – en dehors de la cavité utérine, notamment sur les ovaires, les trompes, l'intestin ou la vessie. Sous l'influence des hormones, ce tissu réagit comme l'endomètre normal, provoquant inflammations, adhérences et parfois des lésions fibreuses douloureuses. Les symptômes peuvent être multiples : douleurs pelviennes chroniques, règles extrêmement douloureuses (dysménorrhée), troubles digestifs ou urinaires, fatigue chronique, saignements anormaux et parfois infertilité. Les spécialistes esti-

ment qu'entre 30 % et 50 % des femmes infertiles présentent une endométriose. Pourtant, malgré sa fréquence, la maladie reste difficile à diagnostiquer : les symptômes sont souvent banalisés et peuvent être confondus avec de simples douleurs menstruelles, ce qui explique un délai moyen de diagnostic de 6 à 8 ans dans de nombreux pays.

Le rôle essentiel de l'alimentation

Les méthodes diagnostiques reposent aujourd'hui sur l'imagerie médicale – échographie ou IRM – et parfois sur la laparoscopie, une intervention chirurgicale permettant d'observer directement les lésions. C'est précisément pour réduire cette attente que les chercheurs australiens proposent ce questionnaire de dépistage rapide, qui pourrait être utilisé par les médecins généralistes, les gynécologues ou même via une application mobile actuellement en développement. Les prochaines étapes consisteront à tester l'outil en conditions réelles dans des cabinets de médecine générale et des cliniques spécialisées dans les douleurs pelviennes à Brisbane afin d'évaluer sa fiabilité et son utilité clinique. Au-

delà du diagnostic, la prise en charge de l'endométriose repose sur plusieurs approches combinées : traitements hormonaux pour freiner la progression de la maladie, antalgiques pour soulager la douleur ou chirurgie pour retirer les lésions dans certains cas. Plusieurs études suggèrent qu'une alimentation riche en fibres et en antioxydants pourrait contribuer à réduire l'inflammation systémique associée à la maladie. Les diététiciens recommandent notamment des fruits et légumes comme la betterave, la carotte, le chou, le kiwi, la pomme ou le raisin, ainsi que des légumineuses et céréales complètes telles que quinoa, lentilles, pois chiches et riz complet. Les poissons gras – par exemple la Sardine – et les huiles riches en oméga-3 (lin, noix) sont également associés à des effets anti-inflammatoires, tandis que les produits fermentés comme les yaourts apportent des probiotiques bénéfiques pour le microbiote intestinal. Or plusieurs travaux récents suggèrent qu'un déséquilibre du microbiote pourrait amplifier les processus inflammatoires impliqués dans l'endométriose. **A.B.**

RAMADHAN À TIZI-OUZOU



A l'heure où les effluves de la chorba embaument les cités et les villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, le Ramadhan 2026 confirme une tendance qui a émergé ces dernières années pour s'affirmer progressivement : le retour aux plats traditionnels algériens sur la table de l'Iftar et de l'Aïd, pour un voyage gourmand au cœur du patrimoine culinaire ancestral national. Mues par le souci de préserver le patrimoine culinaire algérien de l'oubli, mais aussi de protéger cet héritage contre toute tentative d'appropriation à l'heure où tout s'expose sur les réseaux sociaux, des chefs cuisiniers et des passionnés de cuisine partagent

Voyage gourmand au cœur du patrimoine culinaire algérien

désormais des recettes anciennes en réaffirmant leur identité algérienne. Pour ces gardiens du goût, les fourneaux et l'objectif du smartphone deviennent des outils de préservation d'un art transmis de génération en génération. Beaucoup insistent sur la nécessité de reproduire les plats tels qu'ils étaient préparés par les aïeules, sans modification afin de pérenniser un savoir-faire ancestral. C'est ainsi que l'on redécouvre des mets anciens, tels que la Babroussa aussi appelée El Bouirket, Sfiriya, Gritliya, Lham Lahlou, Sbiâat Laâroussa, Lemghlef fi Ghlafou, Sekrane Tayeh fi Droudj, Lemkeffen fi Hdjer Emmou, Tadjine Dar Aami ou encore Tadjine Djben. Les pains artisanaux ne sont pas en reste et connaissent un véritable regain d'intérêt. La large variété de galettes, les pains feuilletés à l'huile d'olive, les pains aux herbes ou à base de diffé-

rentes céréales, ainsi que les pains à pâte levée, trônent sur les tables ramadanesques. Les gâteaux traditionnels viennent compléter cette large palette gustative patrimoniale. En prévision de l'Aïd El-Fitr, femmes au foyer et blogueurs culinaires se replongent dans les vieux livres de cuisine ou sollicitent la mémoire des aînées de la famille. L'objectif est de dénicher la recette originelle d'un gâteau oublié pour le préparer ou le partager. Du Bourek Errena au Tcharek, en passant par les dattes farcies à la pâte d'amande, la Ghribia, Halwat Ettabaa, le Makrout ou les Dziriettes, sans oublier les traditionnels Tighrine (crêpes) et Sfenj (beignets), ces douceurs reviennent en force sur la table du Ramadhan et promettent aussi d'être présentes les jours de l'Aïd. Nadia, blogueuse culinaire, souligne cette prise de conscience

citoyenne. « Il ne s'agit plus seulement de cuisiner, mais de documenter ce patrimoine immatériel transmis oralement et de le protéger contre toute tentative d'appropriation par d'autres cultures », a-t-elle déclaré à l'APS. De son côté, Mohamed, chef cuisinier, actif sur le web, remarque que « beaucoup ont compris l'importance de mettre en avant cette richesse avec les noms, les modes de préparation et les ingrédients précis tels qu'ils étaient utilisés jadis. C'est une démarche de préservation de cette richesse culinaire qui est aussi un levier pour la promotion du tourisme », dira-t-il. Au-delà de la quête des saveurs d'antan, ce retour aux sources témoigne d'un attachement profond des familles à leur patrimoine. La table du Ramadhan à Tizi-Ouzou devient ainsi le miroir d'une identité plurielle et d'un patrimoine riche et diversifié. ■

PAKISTAN SIX POLICIERS TUÉS ET PLUSIEURS BLESSÉS DANS UNE EXPLOSION

Six policiers ont été tués et plusieurs autres blessés dans une explosion ayant ciblé leur véhicule à Lakki Marwat, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, a annoncé la police pakistanaise. Cité par la chaîne pakistanaise Geo News, un porte-parole de la police a indiqué vendredi qu'au moins six policiers avaient trouvé la mort dans une explosion survenue près d'un véhicule de police dans la zone de Bettani, pertinente du district de Lakki Marwat, dans la même province. Le porte-parole a ajouté que des renforts sécuritaires supplémentaires ont été dépêchés immédiatement sur les lieux de l'explosion afin de sécuriser la zone et de participer aux opérations d'intervention. De son côté, le ministre pakistanaise de l'Intérieur, Mohsin Naqvi, a condamné l'attaque et a présenté ses condoléances aux familles des victimes. Les régions occidentales du Pakistan, notamment la province de Khyber Pakhtunkhwa, connaissent une recrudescence des attaques terroristes ces dernières années.

CHILI JOSÉ ANTONIO KAST INVESTI NOUVEAU PRÉSIDENT

L'avocat José Antonio Kast a été investi mercredi à la présidence du Chili, selon des médias sur place. Il a été investi au cours d'une cérémonie solennelle devant le Parlement réuni en assemblée plénière à Valparaíso, à 110 km de Santiago. « Les choses vont changer », a brièvement dit M. Kast à la presse avant son investiture. Le dirigeant d'extrême droite, qui succède au président de gauche Gabriel Boric, s'était largement imposé, lors de la présidentielle en décembre, sur la promesse d'éradiquer la délinquance et de lutter contre l'immigration irrégulière.



ONU

Les femmes enceintes accouchent dans la rue au Liban

L'UNFPA note que ces femmes enceintes sont en danger en raison de l'interruption des services maternels essentiels, qui a contraint certaines femmes à accoucher dans des conditions dangereuses, notamment dans des lieux publics.

Plus de 11.000 femmes enceintes au Liban sont prises dans l'agression sioniste visant leur pays, certaines accouchant même dans la rue, alertent les agences de l'ONU. Depuis le 2 mars, les raids de l'armée sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth et les ordres d'évacuation ont déjà provoqué le déplacement de plus de 820.000 personnes au Liban. Selon l'Agence de l'ONU en charge des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA), ce nombre pourrait atteindre un million dans les prochains jours, dont 280.000 femmes en âge de procréer, parmi lesquelles 11.600 femmes enceintes. S'exprimant depuis Beyrouth, la capitale libanaise, la Représentante de l'UNFPA au Liban, Anandita Philipose, note que 4.000 femmes enceintes devraient accoucher au cours des trois prochains mois et 860 d'ici un mois. « Beaucoup de ces femmes ont été contraintes de rester chez elles, coupées des services de santé essentiels, et obligées d'accoucher dans des conditions dangereuses, certaines même au bord de la route, a-t-elle déclaré, lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, relevant que dans chaque crise, les femmes et les filles sont confrontées à des risques spécifiques et potentiellement mortels ». L'UNFPA note que ces femmes enceintes sont en danger en raison de

l'interruption des services maternels essentiels, qui a contraint certaines femmes à accoucher dans des conditions dangereuses, notamment dans des lieux publics. Selon l'ONU, 55 hôpitaux et cliniques ont été contraints de fermer, soit parce qu'ils se trouvent dans des zones où des ordres d'évacuation massive ont été donnés, soit parce qu'ils ont subi des dommages directs. Parallèlement, le bilan humain des frappes sionistes sur le Liban depuis le début du mois de mars continue de s'alourdir. Selon le ministère de la Santé, il a atteint 773 martyrs, dont 103 enfants, et 1.933 blessés, ce qui exerce une pression croissante sur un système de santé déjà surchargé. Par ailleurs, plus de 882.000 personnes, dont près de 300.000 enfants, ont été déplacées à cause des frappes de l'armée sioniste sur le Liban, ont indiqué les Nations unies vendredi. Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric a déclaré à la presse que 28.000 personnes étaient hébergées dans près de 600 sites collectifs à travers le Liban. « Nous imaginons, bien sûr, que le nombre réel de personnes déplacées est beaucoup plus élevé. Nous réitérons la nécessité d'un accès humanitaire sûr et continu », a-t-il affirmé. L'ONU et le gouvernement libanais ont également lancé un appel humanitaire visant à collecter 308,3 millions de dollars afin de fournir une aide vitale à

un million de personnes touchées par les bombardements sionistes en cours au Liban.



BANGLADESH LE PARLEMENT ISSU DES LÉGISLATIVES DE FÉVRIER SE RÉUNIT

Le Parlement issu des élections législatives du 12 février au Bangladesh s'est réuni jeudi dans la capitale Dacca, pour la première fois depuis le mouvement de protestation qui a fait tomber à l'été 2024 le gouvernement de l'ex-Première ministre Sheikh Hasina. « Les activités du Parlement reprennent aujourd'hui avec les représentants élus par le peuple », a déclaré le chef du nouveau gouvernement, Tarique Rahman, 60 ans, et son Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) ont largement remporté le scrutin. « Le BNP veut bâtir un pays prospère, sûr et démocratique », a indiqué le nouveau Premier ministre dans son discours, en sollicitant, pour y parvenir, « l'aide et la coopération de chaque parlementaire ». Deux membres du BNP, Hafiz Uddin Ahmad et Kayser Kamal, ont été élus jeudi président et vice-président du Parlement.

CÔTE D'IVOIRE VERS LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE ANTITERRORISTE

Le ministre ivoirien de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a exprimé vendredi l'engagement de son pays à renforcer le dispositif de lutte contre le terrorisme. Lors d'une cérémonie officielle de recueillement à Grand-Bassam marquant le 10e anniversaire de l'attaque terroriste qui avait frappé cette ville balnéaire située à environ 30 km au sud-est d'Abidjan, il a évoqué un renforcement significatif des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, désormais mieux entraînées et mieux équipées. « Nos forces ont renforcé leur posture de veille opérationnelle afin que de tels

dramas ne se reproduisent plus », a assuré Ouattara. Le ministre a également souligné l'intensification de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, indiquant que ce combat constituait une priorité absolue pour la Côte d'Ivoire et ses partenaires. Le 13 mars 2016, trois hommes armés avaient ouvert le feu sur des centaines de personnes présentes dans trois hôtels et sur la plage de Grand-Bassam. L'attaque avait fait 19 morts, dont neuf Ivoiriens, quatre Français, un Libanais, une Allemande, une Macédonienne, une Malienne, une Nigériane, ainsi qu'une personne non identifiée, ainsi que 33 blessés.

Sud- Soudan

Des législatives en décembre, Selon Salva Kiir

Le président sud-soudanais Salva Kiir s'est engagé jeudi à ce que son pays organise les élections législatives en décembre, comme prévu. Il a fait cette promesse après avoir été informé le même jour par le président de la Commission électorale nationale, Abednego Akok Kacoul, des préparatifs en vue de ces élections. Kiir « a souligné l'importance de maintenir la dynamique dans les préparatifs et a indiqué que le gouvernement mettrait à disposition les ressources et le soutien logistique nécessaires au bon déroulement des élections de décembre 2026 », a assuré la présidence dans un communiqué. Au cours de la réunion, M. Akok a fait le point sur les préparatifs de l'organisme électoral, précisant que l'annonce de la date officielle des élections était prévue pour le mois de juin. Le Soudan du Sud prévoit d'organiser ses premières élections législatives en décembre prochain dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit dans le pays. M. Akok a déclaré que ces élections se dérouleront dans 102 circonscriptions électorales réparties dans les dix Etats et les trois zones administratives du pays.

Matchs amicaux face au Guatemala et l'Uruguay

Petkovic dévoilera sa liste mercredi

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, dévoilera la liste des joueurs retenus pour les deux matchs amicaux face au Guatemala et à l'Uruguay, mercredi prochain lors d'une conférence de presse prévue à la salle «Mohamed Sellah» du stade Nelson-Mandela de Baraki (21h00), dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026 (11 juin- 19 juillet), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), vendredi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. Le test face au Guatemala se jouera le vendredi 27 mars au Stade Luigi Ferraris de Gênes, alors que le rendez-vous face à l'Uruguay de Federico Valverde (Real Madrid), est prévu le mardi 31 mars à l'Allianz Stadium de Turin. Le coup d'envoi des deux matchs est programmé à 20h30 (heure algérienne). La sélection algérienne reprendra ainsi du service à l'occasion de la fenêtre internationale du mois de mars, deux mois après avoir atteint le quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de s'incliner face au Nigeria (2-0). Les «Verts» disputeront un autre match amical, le mercredi 3 juin face aux Pays-Bas au stade de Rotterdam (19h45, heure algérienne), soit quelques jours avant leur départ pour les Etats-Unis, pour prendre part au Mondial, où ils figurent dans le groupe J en compagnie de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie.

Tennis Championnat d'Afrique U18 de tennis

La sélection nationale en stage à Ben Aknoun

La sélection nationale U18 de tennis effectuera un stage bloqué du 14 au 21 mars courant, au Centre Fédéral de Ben Aknoun (Alger), en prévision des prochains Championnats d'Afrique de la catégorie, prévus du 23 au 28 du même mois au Caire (Egypte), à-on avis vendredi auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAT). La Direction technique nationale (DTN) a retenu six athlètes pour participer à ce stade (quatre garçons et deux filles), qui seront encadrés par l'entraîneur national, Mohamed Lotfi Benosman, et le Directeur des équipes nationales (DEN), Ryad Anseur. L'effectif national se compose de Yacine Meghari, Kamyl Chebboub, Fares Belamiri et Abdennacer Ghouli (chez les garçons), Houda Benamar et Nora Iachouren en filles. «Les joueurs algériens seront pour la plupart directement admis dans le tableau final, grâce à leur classement ITF.

Coupe de la CAF L'USMA veut assurer

L'USM Alger s'apprête à disputer un rendez-vous déterminant cet après-midi en République démocratique du Congo, où elle sera opposée à l'AS Maniema Union, à l'occasion de la manche aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération CAF. Une affiche à fort enjeu pour les Rouge et Noir, résolus à négocier ce déplacement délicat afin de préserver toutes leurs chances avant le match retour à Alger.



Les Usmistes aborderont cette première manche avec un groupe au complet, un élément non négligeable à ce stade avancé de la compétition. Forts de leur vécu continental et d'une cohésion collective affirmée, les Algérois ambitionnent de poser les premières bases de la qualification dès ce match aller, en dépit des conditions exigeantes qui les attendent en Afrique centrale.Cette confrontation aura également une saveur particulière pour le nouvel entraîneur de l'USMA, Lamine N'Diaye. Le technicien sénégalais connaît bien le contexte congolais pour avoir dirigé à deux reprises le TP Mazembe, une formation emblématique du football africain. Son expérience et sa connaissance du terrain constituent un atout important dans l'approche de ce rendez-vous continental.Au sein du groupe, le message est unanime : rigueur et concentration seront primordiales. Le milieu offensif Housseem-Ed-dine Ghacha a d'ailleurs mis l'accent sur la nécessité de bien gérer cette double confrontation, insistant sur l'importance de livrer une prestation maîtrisée

à l'extérieur pour rester en bonne position avant la manche retour. Disputée en plein mois de jeûne, avec un coup d'envoi fixé à 15h, la rencontre compliquera davantage la tâche de Radouani et de ses partenaires. Néanmoins, l'état d'esprit affiché est celui d'une équipe déterminée et combative, prête à surmonter les contraintes climatiques, logistiques et sportives afin de prendre une option sérieuse sur la qualification pour les demi-finales. Maniema Union, un obstacle solide à domicile L'AS Maniema Union aborde ce quart de finale dans une dynamique très positive. Le club congolais reste sur quatre succès consécutifs toutes compétitions confondues et occupe actuellement la troisième place du groupe B du championnat national avec 36 points, à cinq unités du leader, les Aigles du Congo. Très performant à domicile, Maniema s'appuie sur une organisation collective solide et un parcours convaincant lors de la phase de poules de la Coupe de la CAF.Le match se jouera au stade TP Mazembe, une enceinte de 18 000 places

dotée d'une pelouse synthétique, un paramètre supplémentaire que devront gérer les joueurs algérois. Si l'obstacle s'annonce relevé, l'USMA dispose toutefois d'un avantage important : sa compétitivité. Les Rouge et Noir ont enchaîné les rencontres ces dernières semaines et affichent un rythme supérieur à celui de leur adversaire, qui n'a plus joué en compétition officielle depuis près de trois semaines en raison de forfaits en championnat local. Un détail qui pourrait peser lourd dans le déroulement de la rencontre.Face à un adversaire redoutable sur ses bases et en pleine progression, l'USMA devra faire preuve de réalisme, de discipline tactique et de sang-froid. L'objectif est limpide : revenir de la RD Congo avec un résultat positif, capable de faciliter la mission lors du match retour prévu le 22 mars à Alger.Un déplacement à haut risque, certes, mais aussi une véritable opportunité pour les Usmistes d'affirmer leurs ambitions continentales et de se rapprocher du dernier carré de la Coupe de la Confédération CAF.

H.M.

L- 1 Mobilis (23e journée)

Le MCA creuse l'écart

Le MC Alger, vainqueur en déplacement face au Paradou AC (2-0), a creusé l'écart en tête de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que son dauphin, le CS Constantine, a été tenu en échec à domicile face à l'ES Ben Aknoun (0-0), à l'occasion de la 23e journée, disputée vendredi. Dominateurs durant la première période, les Mouloudéens ont ouvert le score par l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura sur penalty (28e), obtenu par Naïdji. Ce même Naïdji s'est ensuite mué en buteur dix minutes plus tard (38e), permettant au «Doyen» de décrocher un deuxième succès de rang, confirmant ainsi son redressement après une période de turbulences. Grâce à ce succès, le club algérois porte son total à 43 points, tout en comptant quatre matchs en moins. En revanche, le PAC, dont le nouvel entraîneur Azzedine Aït-Djoudi a dirigé son premier match, reste scotché à la 14e place de relégable, avec 17 points. De son côté, le CS Constantine a été tenu en échec à la maison face à une formation accrocheuse de l'ESBA (0-0). Une contre-performance pour les Constantinois, qui intervient moins d'une semaine après

le nul décroché en déplacement face à l'USM Alger (0-0), et qui les empêche de rester au contact du leader mouloudéen. Les gars de Ben Aknoun, reviennent quant à eux, avec un résultat probant qui leur permet d'atteindre un total de 31 points (6e) et deux matchs en moins. Le CSC est talonné de près par la JS Saoura, auteure d'un succès précieux à Béchar face au MC Oran (2-0). La nouvelle recrue nigériane, Yusuf Anas, a surgi avant la pause pour ouvrir le score (33e). Bentaleb a fait le break dans le temps additionnel, mettant son équipe définitivement à l'abri (90e+6). Une victoire qui permet à la JSS de rejoindre le podium (3e, 37 pts), et surtout de revenir provisoirement à un point du dauphin, le CSC. En revanche, il s'agit d'un coup d'arrêt pour le MCO, qui restait avant sur trois succès de suite, réalisés sous la houlette du nouvel entraîneur, Chérif El-Ouezani. La JSS sur le podium La JS Kabylie a échoué à confirmer son réveil, en s'inclinant en déplacement face à l'USM Khenchela (2-1). Pourtant, les «Canaris» ont ouvert le score

grâce à Messaoudi (45e), mais les locaux ont égalisé dans le temps additionnel par le Gabonais Matouti (45e+3), avant que ce dernier, passé par la JSK, n'offre la victoire à son équipe en seconde période (72e).Réduits à dix après l'expulsion de Messaoudi (89e), les Kabyles n'ont pas réussi à revenir au score. Les «Siskaoua» renouent avec la victoire après deux défaites consécutives et rejoignent la JSK à la 8e place avec 28 points chacun, même si les deux équipes comptent encore des matchs en retard. Dans la course au maintien, l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération, en battant à domicile un concurrent direct pour la survie : l'ES Mostaganem (1-0). L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de Farhi (81e). Avant cette réalisation, l'attaquant togolais de Chlef Avotor, a raté un penalty, arrêté par le portier mostaganemois Aziria (54e).Enfin, la lanterne rouge, le MC El-Bayadh, a grillé un autre joker, dans sa quête pour le maintien, en se contenant d'un nul frustrant devant son public face à l'Olympique Akbou (2-2). Les locaux croyaient avoir fait le plus dur en renversant le score, grâce à Barkat (40e) et Kaïdi (75e), après avoir été menés, sur une ouverture du score signée Bensaâdallah (16e). L'expérimenté Addadi a surgi dans le dernier quart d'heure pour égaliser (79e) et offrir aux Akbouciens un point précieux, mais qui les éjecte du podium (4e, 36 pts).



BARÇA

Lewandowski
intéresse des
cadors italiens

Le contrat de l'attaquant polonais de 37 ans avec Barcelone arrive à échéance en juin. Trente-sept ans (il en aura 38 le 21 août prochain) et il ne les fait pas. Robert Lewandowski reste un joueur très convoité : son contrat avec Barcelone arrivant à échéance en juin, l'attaquant polonais serait dans le viseur de la Juventus et du Milan. Voici ce qu'il a déclaré dans une interview accordée à SportWeek, l'hebdomadaire en kiosque samedi avec La Gazzetta dello Sport: «Concernant mon avenir, honnêtement, je n'ai rien à dire aujourd'hui, je suis sincère. L'objectif est d'arriver à la fin de la saison avec le plus grand nombre possible de victoires, de buts et de titres. Ensuite, on verra. Je n'y pense pas et je n'ai pas pris de décision, pour l'instant ce n'est pas une priorité.» «N'ai-je jamais été proche de la Serie A ? En 2010, j'étais encore en Pologne et j'étais sur le point de rejoindre le Borussia Dortmund. Le Genoa voulait me recruter, alors ils m'ont invité à assister à un match contre la Sampdoria. J'étais curieux de voir à quoi ressemblaient le club, le stade et l'ambiance. Et aussi, par courtoisie envers ceux qui s'étaient intéressés à moi, je suis venu assister au derby à Marassi. C'est la seule fois où j'ai eu affaire à une équipe italienne.

CHELSEA

Reece James reste

Le capitaine de Chelsea, Reece James a prolongé son contrat de six saisons jusqu'en 2032, a annoncé vendredi le club londonien de Premier League. «Je suis ravi d'avoir prolongé mon contrat», a déclaré l'arrière droit international anglais de 26 ans, cité dans le communiqué des Blues. «Chelsea compte énormément pour moi. J'ai toujours dit que je voulais passer mes meilleures années ici, et je crois sincèrement que nous avons tout ce qu'il faut pour poursuivre sur la lancée de nos succès passés», a ajouté le joueur formé au club. James a remporté cinq trophées majeurs, dont la Ligue des champions en 2021 et la Coupe du monde des clubs l'an passé, et plus de 200 apparitions avec Chelsea. Les Blues occupent actuellement la cinquième place de la Premier League à neuf journées de la fin et se sont inclinés 5-2 face au Paris SG mercredi en huitièmes de finale aller de la Ligue des champions. Reece James, 22 sélections avec l'Angleterre, devrait être le latéral droit titulaire des Three Lions lors de la Coupe du monde cet été, après avoir surmonté une série de blessures. Il a disputé 35 matches en club toutes compétitions confondues cette saison, son total le plus élevé depuis l'exercice 2021/22.

TOTTENHAM

Tudor vers la sortie

La situation dans le nord de Londres a déjà atteint un point de rupture. Depuis qu'il a remplacé Thomas Frank le mois dernier dans le cadre d'un contrat à court terme, l'entraîneur de 47 ans peine à redresser la barre. Selon The Athletic, le temps de Tudor pourrait bien être compté. Le mandat du Croate a débuté par une défaite cuisante face à Arsenal lors du derby, suivie d'un déplacement décevant à Fulham. La spirale négative s'est poursuivie contre Crystal Palace, où un carton rouge infligé à Micky van de Ven a vu une avance prometteuse s'évaporer lors d'une défaite 3-1. La pression s'est intensifiée après 15 premières minutes catastrophiques contre l'Atlético Madrid en Ligue des champions, qui ont finalement vu les Espagnols remporter le match aller des huitièmes de finale 5-2, laissant les Spurs face à une tâche titanesque pour le match retour. Avec un effectif décimé par les blessures et les suspensions, Tottenham doit relever le défi de se rendre chez le champion en titre, Liverpool, ce dimanche. Le club serait en train d'élaborer un plan d'urgence en prévision d'un éventuel départ de Tudor dès son retour d'Anfield. En interne, cette décision est considérée comme une « ligne de conduite raisonnable » compte tenu de la situation précaire du club. Si Tudor est limogé, le conseil d'administration devra décider s'il convient de nommer un autre entraîneur par intérim jusqu'à l'été ou d'accélérer le recrutement d'un successeur permanent à long terme.

Une véritable lutte pour le maintien

Les enjeux ne pourraient être plus élevés pour un club traditionnellement habitué au haut du classement. Les Spurs se trouvent actuellement engagés dans une lutte acharnée pour éviter la relégation, avec seulement neuf matchs à disputer pour sauver leur place en première division. L'absence d'« impact positif » de la part de Tudor a laissé l'équipe en quête désespérée d'une formule qui fonctionne. Après le choc contre Liverpool et le match retour contre l'Atlético, les Spurs disputeront un match crucial de relégation contre Nottingham Forest le 22 mars. Cette rencontre est désormais considérée comme le match le plus important de leur saison 2026. La marge de manœuvre dont dispose un nouvel entraîneur pour faire la différence se réduit rapidement. La direction sait qu'elle ne peut se permettre un nouvel échec. Qu'elle décide de maintenir Tudor pour le match contre Forest ou de prendre une décision rapide, ce choix déterminera probablement l'avenir du club pour les années à venir. Pour l'instant, l'objectif reste de s'en sortir lors du déplacement à Anfield et de trouver un moyen d'endiguer la crise avant la venue de Forest.

LIGUE 1

L'OM ne lâche pas

Toujours souffrant, toujours hésitant, l'OM n'est pas brillant, très loin de là. Mais il engrange les points alors que le sprint approche. Après un revers 2-0 à Brest pour ses débuts sur le banc marseillais, Beye vient en effet d'enchaîner trois succès d'affilée, trois fois par un seul but d'écart. Et après Lyon (3-2) et Toulouse (1-0), c'est Auxerre qui a donc fini par céder vendredi. La situation des Bourguignons, toujours barragistes, reste critique, avec deux longueurs d'avance seulement sur Nantes, le premier reléguable. De l'autre côté du tableau, celle de l'OM n'est pas extraordinairement confortable mais les Provençaux, au moins, n'ont pas manqué l'occasion de mettre un peu de pression sur Lyon, Rennes ou Lille, ces poursuivants plus ou moins féroces qui ne joueront que samedi ou dimanche. Avec trois points d'avance sur l'OL et une différence de buts favorable, ils sont même à peu certains de finir le week-end toujours installés à la si précieuse troisième

L'OM avance, laborieusement, mais il avance: l'équipe de Habib Beye s'est péniblement imposée 1-0 face au barragiste Auxerre vendredi en ouverture de la 26e journée de Ligue 1, dont les Marseillais occupent toujours la troisième place.



sième place du classement, qui envoie directement en Ligue des champions. Vendredi pourtant, l'OM a été médiocre, avec notamment une première période extrêmement faible, sans qualité ni créativité, sans impact physique et, plus embêtant peut-être, sans même l'envie promise par Beye pour arriver à se réconcilier avec le public. Du coup, il n'y a pas eu une seule occasion et à la pause, c'est une belle bordée de sifflets qui a accom-

pagné les 11 Marseillais au vestiaire.

Gouiri, enfin

Auparavant, les deux virages avaient été délibérément silencieux avec une grève des encouragements de 45 minutes qui a illustré l'exaspération des supporters marseillais face à cette saison dont ils espéraient tant et qui se révèle finalement décevante. Après la pause, la partie s'est un peu agitée, enfin, avec un arrêt heureux de Donovan Léon devant Mason Greenwood (48e) et une

tentative de Pierre-Emile Hojbjerg sur l'action suivante. Les dix minutes qui ont encadré ces deux occasions ont été correctes, mais l'OM est vite reparti dans le mauvais sens, avec une avalanche de mauvais choix, d'imprécisions techniques et de ballons rendus aux Auxerrois, qui s'attendaient sans doute à souffrir plus que ça. A 20 minutes de la fin, Marseille a tout de même pris nettement le dessus, avec les entrées de joueurs frais et la fatigue qui a commencé à alourdir les jambes adverses.

AS ROME

Le nouveau stade lancé

Le conseil municipal de Rome a voté vendredi en faveur du projet de nouveau stade qui veut faire construire à partir de 2027 l'AS Rome dans le quartier de Pietralata, dans le nord-est de la capitale italienne. Trente-neuf des 44 conseillers municipaux ont voté en faveur du « projet de faisabilité technique et économique » présenté par le club. « Nous sommes tous très contents, car il y a une forte majorité en faveur de ce stade », a déclaré le maire de Rome, Roberto Gualtieri. « On pourrait imaginer que les travaux pourraient débuter dans la première partie de l'année 2027. Nous allons ainsi l'avoir prêt pour accueillir des matches de l'Euro-2032 », co-organisé par l'Italie et la Turquie, at-il poursuivi. D'ici là, dans un processus souvent évoqué par les clubs de Serie A et présenté comme un frein à la modernisation d'un parc de stades obsolète, le projet doit encore recevoir le feu vert de diverses administrations, notamment à l'échelle de la région. La Roma partage le Stadio olimpico avec son grand rival, la Lazio, mais les deux clubs veulent depuis plusieurs années avoir chacun leur propre stade. Le club giallorosso travaille depuis plusieurs mois sur un projet de stade de 60.000 places à Pietralata pour un coût total évalué à un milliard d'euros.

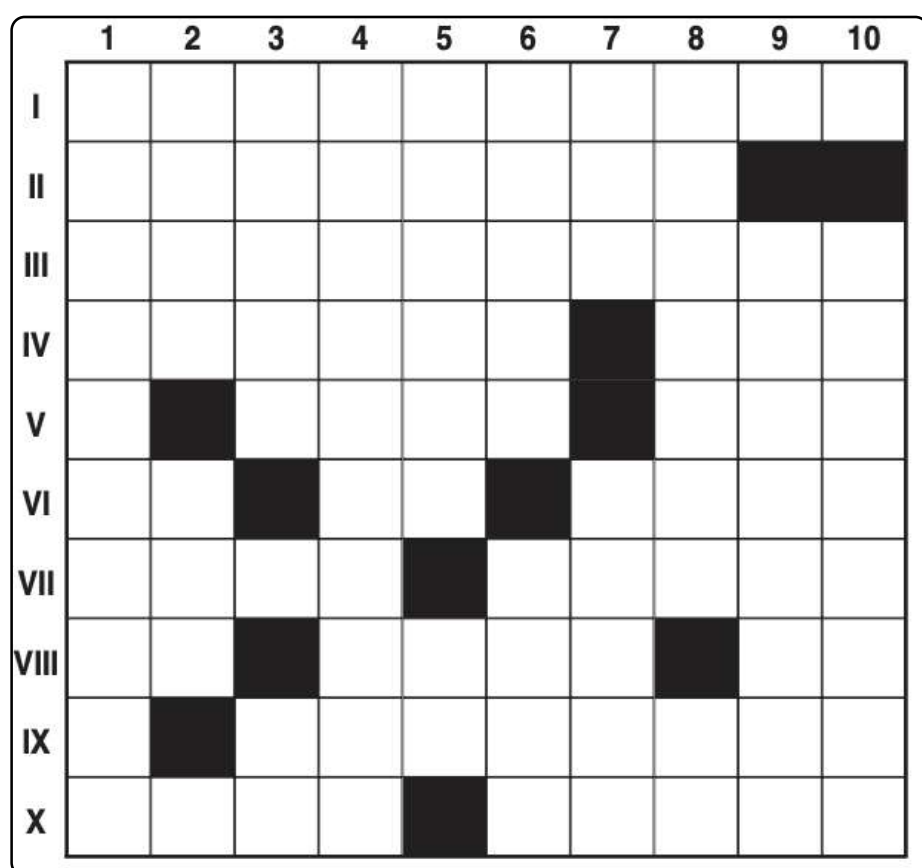
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT

- I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
- II. Il dégaze sur commande.
- III. C'est tout flou !
- IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
- V. Chef arabe. Particule atomique.
- VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
- VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
- VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
- IX. Cristal de grâce.
- X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

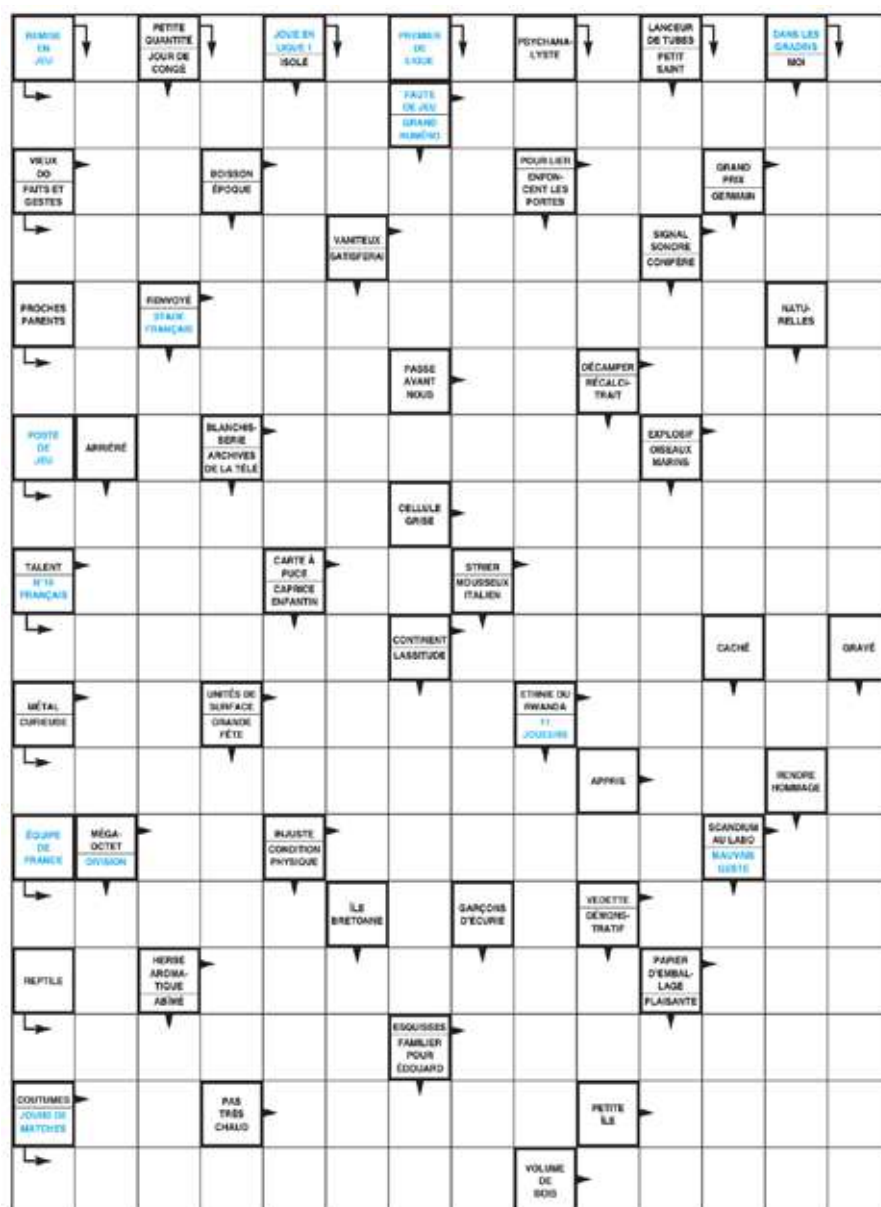
1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
4. Hors norme.
5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
7. Jamais vieux. Changeât d'air.
8. Changement de peau. Dieu solaire.
9. Relatif au nouveau-né.
10. Signal sonore



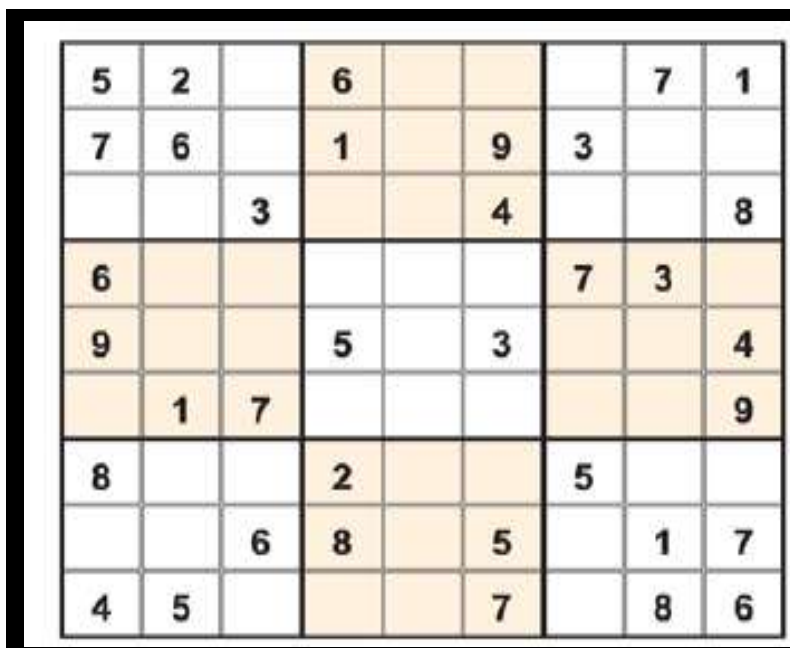
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
FINALE

ACHAT	CLASSE	GOMME	MERCREDI	REVEIL
AGENDA	COLLEGE	GOUTER	MINUTIE	SEMAINE
AUTOMNE	COPAINS	INSTITUTEUR	PARENTS	SCOLARITE
BABYSITTING	CRAYON	LISTE	PRECIS	SPORT
CAHIER	ENTRER	LIVRE	PUNIR	TRAC
CALCULATRICE	FEUTRE	LYCEE	RECREATION	TRAIN
CANTINE	FIGURE	MAITRE	REGLE	TRAVAIL
CARTABLE	FRAICHEUR	MATIERE	RENTREE	TRIMESTRE



SUDOKO



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

Musique

Le chaâbi met à l'honneur de jeunes voix

NASSIM TERKI

La quinzième édition du Festival national de la chanson chaâbi s'est clôturée jeudi soir au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à Alger, après quatre journées consacrées à la compétition entre jeunes interprètes venus de différentes régions du pays, principalement du Centre.

Quinze candidats étaient en lice pour cette édition, organisée dans un esprit de transmission d'un répertoire profondément enraciné dans la tradition musicale algérienne. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, Amar Abba, aux côtés du commissaire du festival, Abdelkader Bendameche, ainsi que de plusieurs figures reconnues du patrimoine musical, dont la chanteuse Beihdja Rahal.

Le premier prix de cette édition a été attribué au jeune interprète Islam Larbi Bouamrane, originaire de Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla. À seulement 20 ans, il a convaincu le jury grâce à son interprétation de Echemaâ, un titre du regretté Kamel Messaoudi. À l'issue de la cérémonie, le lauréat a confié avoir « chanté dans le mode chaâbi pour la première fois de sa vie », tout en expliquant avoir été « baigné très jeune dans les modes hawzi et aroubi ».

Le deuxième prix a été attribué ex-æquo à Yacine El-Achi, venu de Constantine, et à Hicham Meziane, représentant Alger. Le troisième prix est revenu à Mohamed Amine Kourak, originaire de Tiaret.

La participation féminine a également été distinguée. Hiba Cherk El-Aïn, venue de Blida, a reçu le Prix spécial du jury. Elle a tenu à saluer le travail pédagogique réalisé pendant la formation : « Je remercie les encadreurs de la masterclass de nous avoir coachés à comprendre la poésie melhoun et de la sentir avant de l'interpréter ».

En amont de la compétition, plusieurs sessions de formation ont été organisées afin d'accompagner les candidats dans leur préparation artistique. Les musiciens Sid-Ali Lekkam, Djazim Khalfa et Lamine Saâdi ont assuré cet encadrement académique, centré sur les exigences esthétiques et techniques du genre.

Les critères d'évaluation retenus ont été détaillés dans un rapport présenté par Khaled Chahlel Yacine. Le jury a notamment jugé la maîtrise vocale et rythmique, la capacité de mémorisation, l'originalité du texte, la présence scénique et la justesse linguistique de

La 15e édition du Festival national de la chanson chaâbi s'est achevée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Quinze candidats venus de plusieurs wilayas étaient en compétition. Le premier prix est revenu au jeune Islam Larbi Bouamrane.



l'interprétation.

Le jury était présidé par El-Hadi El Anka et composé de Mohamed Hamaïdia, Djamel Fodil, Zerrouk Mokdad et Fayçal Hedroug.

Conformément à la tradition du festival, le lauréat du grand prix, Islam Larbi Bouamrane, a interprété lors de la soirée de clôture Sala Allah ala el hadi, un texte du poète algérien Ahmed Ben Triki, accompagné par un orchestre dirigé par Abdelwahab Boukoura.

La soirée s'est poursuivie dans une atmosphère festive avec plusieurs prestations musicales. Le public a notamment retrouvé le jeune interprète Mohamed Merouane Lamini, lauréat du premier prix lors de la précédente édition, ainsi que Lamine Saâdi. Un duo

composé de la mandoliniste Sabrine et du banjoïste Fateh Akili a également offert une interprétation saluée par le public.

Créé en 2006 sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts d'Algérie, le Festival culturel national de la chanson chaâbi a pour vocation de préserver ce genre musical populaire en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération d'interprètes. L'événement propose à la fois un cadre de formation artistique et une scène d'expression pour un patrimoine musical particulièrement apprécié durant le mois de Ramadhan. Les organisateurs ont d'ores et déjà annoncé que les inscriptions pour participer à la seizième édition du festival ouvriront le 1er juillet prochain.

La Saoura s'invite

à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh

Mercredi soir, la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, à Alger, a changé de registre. L'espace habituellement dédié aux grandes œuvres classiques s'est ouvert aux chants traditionnels du Sud algérien, le temps d'un concert proposé par la troupe El-Ferda.

Devant un public relativement nombreux, l'ensemble originaire de Béchar a présenté «Tawasol», un programme puisant dans le patrimoine musical du Sud-Ouest algérien, plus précisément dans la tradition spirituelle et poétique de la région de la Saoura.

À la tête de la troupe, le chanteur et musicien Larbi Bestam a conduit les spectateurs dans un voyage musical de plus de deux heures. Visiblement ému dès son arrivée sur scène, l'artiste a tenu à partager avec le public «tout son bonheur de le retrouver», installant immédiatement une atmosphère chaleureuse.

Entouré d'une formation de musiciens, il a interprété une quinzaine de pièces puisées dans un répertoire profondément ancré dans les traditions spirituelles sahariennes. À ses côtés se trouvaient notamment Abdrabbi Bouhamza au violon alto, Farouk Benabdellah au clavier, Abdelouahab Hosni à la derbouka, ainsi que Abderabbi Benadda, Lakhdar Hamidi et Hamza Mouna aux percussions. Virtuose du oud, Larbi Bestam a proposé un répertoire mêlant louanges au Divin et célébrations du Prophète (QSSSL), à travers des chants de maddih empreints de ferveur.

Parmi les pièces interprétées figuraient notamment Krim El-Kourama, Es'slawes'lemâla N'bi, Djillali ya Boualem, Djoud, djoudyamoulana (tindi), Ya men'dra, Salam salamou ou encore Benbouziane.

Chaque morceau, porté par des voix chaleureuses et des arrangements sobres, a plongé l'assistance dans un univers mystique où se mêlent poésie et spiritualité.

Tout au long du concert, le chanteur a entretenu une relation directe avec le public, l'invitant à reprendre certains refrains. Plusieurs pièces se sont achevées dans la cadence entraînante du rythme «berouali», créant une atmosphère à la fois festive et méditative.

Les spectateurs ont particulièrement salué la richesse d'un registre nourri par un patrimoine musical transmis de génération en génération par les grandes figures populaires de la région.

Fondée en 1991, la troupe El-Ferda s'est progressivement imposée comme l'une des formations les plus attachées à la sauvegarde et à la diffusion de la musique de la Saoura. Son parcours discographique comprend un album ainsi qu'une série de dix-sept enregistrements réunis dans un coffret publié en 2011 par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA).

Au fil des années, l'ensemble a également représenté l'Algérie lors de plusieurs manifestations culturelles à l'étranger, contribuant à faire connaître un patrimoine musical d'une grande profondeur.

HISTOIRE

L'historien Fouad Soufi interroge la formation du territoire algérien

Dans la soirée de jeudi dernier, une rencontre consacrée à la formation historique de l'Algérie s'est tenue à Alger, à la Librairie Chaïb Dzaïr des éditions ANEP. L'événement était animé par l'historien et ancien responsable aux Archives nationales d'Algérie, Fouad Soufi. Devant un public composé de chercheurs, d'écrivains et d'amateurs d'histoire, l'universitaire a proposé une réflexion sur la manière dont l'espace algérien s'est constitué au fil du temps, jusqu'à prendre la forme territoriale et politique que l'on connaît aujourd'hui.

« La question centrale consiste à comprendre comment l'Algérie est devenue le pays que nous connaissons aujourd'hui et comment des hommes ont, au fil du temps, donné forme et sens à cet espace », a-t-il expliqué lors de son intervention.

Au cœur de son analyse, l'historien distingue deux notions qu'il juge essentielles pour comprendre l'évolution historique du pays. « L'espace est une notion géographique, alors que le territoire est le résultat d'une construction politique qui relève de l'histoire », a-t-il souligné.

Selon lui, cette distinction permet d'éviter les lectures simplificatrices du passé. Il a notamment évoqué

certaines affirmations largement répandues dans les récits historiques ou politiques. « L'Algérie, vieille de trois mille ans, relève davantage du récit national », a-t-il observé, en précisant que « l'espace, lui, existe et c'est cet espace qui a été travaillé par les sociétés et les pouvoirs successifs ». Dans son propos, Fouad Soufi a également insisté sur la nécessité d'élargir l'analyse historique au-delà de la seule capitale. « L'histoire de l'Algérie ne se réduit pas à l'histoire d'Alger », a-t-il affirmé. Pour comprendre les transformations du territoire, l'historien invite à observer les trajectoires d'autres villes du pays, comme Oran, Constantine, Sétif ou Skikda. L'étude de ces espaces urbains permet, selon lui, d'identifier « d'autres dynamiques et d'autres mouvements qui, par interaction, contribuent à la formation du territoire ».

Ces interactions ont progressivement conduit à l'émergence non seulement de frontières physiques, mais aussi d'une conscience de ces frontières. « Un sentiment et une conscience de la frontière » se sont ainsi construits au fil du temps, marquant le passage d'appartenances locales à une perception plus large de l'espace national.

L'héritage des structures administratives L'historien est également revenu sur certaines transformations administratives introduites durant la

période coloniale. Il a rappelé que l'organisation du territoire en départements s'est en partie appuyée sur des cadres territoriaux plus anciens. « Le département de Constantine correspond largement à l'ancien beylik de Constantine, celui d'Alger au beylik du Centre et celui d'Oran au beylik de l'Ouest », a-t-il expliqué, évoquant ainsi la continuité partielle entre les structures administratives de la période ottomane et celles mises en place durant la colonisation. Au cours de cette rencontre, Fouad Soufi est enfin revenu sur la démarche qui structure ses recherches. Ses travaux s'articulent autour de plusieurs axes, la question de l'espace et des frontières, les rapports entre historiographie coloniale et historiographie nationale, mais aussi le rôle des villes dans la formation des États. « La construction des États se forme d'abord dans les villes », a-t-il expliqué, estimant que l'approche urbaine constitue un angle essentiel pour analyser les transformations politiques, sociales et territoriales qui ont marqué l'histoire du pays.

À travers cette rencontre, l'historien a ainsi invité le public à interroger autrement la formation de l'Algérie, non comme un récit figé, mais comme le résultat d'un long processus historique façonné par des sociétés, des villes et des pouvoirs successifs.

Rédaction Culture

Trait d'esprit

“Ce n’est pas parce que les choses sont difficiles que nous n’osons pas, c’est parce que nous n’osons pas qu’elles sont difficiles.”

Sénèque

Béjaïa rend hommage à ses légendes du basket

Vendredi soir, l’esplanade du stade OPOW a vibré au rythme des dribbles et des paniers, mais aussi de l’émotion. La famille du basketball local s’y est réunie pour un tournoi hommage à trois figures incontournables du sport bejaoui. Il s’agit de l’ancien entraîneur Ahmed Bakouri, et des joueurs Karim Benmadi et Hakim Chelouah, tous trois disparus. Organisé par l’équipe Sarazine Basket-ball, l’événement a rassemblé plusieurs générations, jeunes espoirs, vétérans aguerries, et même des joueurs en situation de handicap. Sur le parquet,

chacun a voulu honorer la mémoire de ces hommes qui ont marqué l’histoire du basket dans la wilaya. Les proches des défunts, visiblement touchés, ont tenu à exprimer leur reconnaissance pour cette initiative. Les participants, eux, ont salué l’esprit de fraternité et de transmission qui a régné tout au long de la soirée. Entre compétition et commémoration, cette soirée a rappelé que le sport est aussi une affaire de mémoire et de respect. Une belle leçon de solidarité, et l’espoir de voir ce genre d’hommages se renouveler pour les autres gloires locales.

Clôture de la 15^e édition du concours international « Taj El Coran » et remise des prix

La 15e édition du concours « Taj El Coran » s’est conclue vendredi soir au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, lors d’une cérémonie de remise des prix. Organisé par la chaîne TV Coran, cet événement a réuni des récitateurs de différents pays, soulignant ainsi son rayonnement international. Dans la catégorie féminine, Nour El-Imane Aissani (Tlemcen) a remporté la première place, suivie d’Asma Beltas (Jijel) et de Nour el Houda Midoune (Oran). Chez les hommes, c’est Abderrahmane Taouch (Tiaet) qui s’est distingué en décrochant le premier prix, devant Mohamed el Habib Zerouati (Alger) et Fatah Bayou (Tissemsilt). Le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmehdi, a salué la réussite de cette édition, soulignant la participation de récitants internationaux et la progression de l’enseignement coranique en Algérie, encouragée par le



soutien du président Abdelmadjid Tebboune. Il a également évoqué l’organisation d’une distinction spéciale pour les Huffaz à besoins spécifiques, en partenariat avec le ministère de la Solidarité nationale, témoignant de l’attention particulière portée à cette catégorie. Les lauréats ont exprimé leur satisfaction, insistant sur le rôle de cette compétition dans la valorisation des valeurs religieuses et morales, ainsi que dans le renforcement de la place du Coran dans la société, notamment auprès de la jeunesse. La cérémonie s’est tenue en présence de hautes personnalités, dont le président de l’Assemblée populaire nationale, le conseiller du président pour la communication et les affaires religieuses, ainsi que des représentants de divers secteurs et instances nationales, témoignant de l’importance accordée à cet événement.

Condor intègre la marque Sharp et lance l’exportation de Beko

Le groupe Condor a annoncé une nouvelle étape stratégique avec l’intégration de la marque « Sharp » afin d’élargir son portefeuille et de renforcer sa présence sur les marchés régionaux et internationaux. Cette annonce a été faite par Mohamed Salah Daas, directeur général adjoint du groupe, lors d’un iftar organisé en l’honneur de partenaires, distributeurs et représentants des médias. M. Daas a souligné l’engagement de Condor à développer ses activités en attirant des marques mondiales et en diversifiant ses services industriels et commerciaux. Il a également partagé des nouvelles encourageantes concernant le lancement des opérations d’exportation des produits de la marque « Beko », avec l’Égypte comme première destination de

cette initiative, entamée la semaine dernière. Ce développement souligne la volonté du groupe de dynamiser ses exportations et d’augmenter sa visibilité à l’international. M. Daas a indiqué que le groupe continue de renforcer ses ressources humaines, comptant désormais environ 17 000 employés. Il a mis en avant l’importance de l’élément humain, qualifié de « véritable richesse », comme fondement de la croissance et du développement des activités de Condor. Il a remercié à l’occasion les partenaires, distributeurs et médias pour leur soutien, soulignant que cette rencontre durant le Ramadan symbolise l’esprit de solidarité du mois sacré. Il a réaffirmé l’ambition du groupe de réaliser de nouveaux succès dans les mois à venir.

CNEP-Banque étend son réseau à Tigzirt

La CNEP-Banque poursuit son expansion avec l’ouverture d’une nouvelle agence à Tigzirt, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Installée au cœur de la cité des 50 logements LPL, cette 231e implantation nationale s’inscrit dans la stratégie de la banque pour renforcer sa proximité client et soutenir le développement économique local. Les habitants, professionnels et entreprises de la région bénéficieront désormais d’un accès direct à l’ensemble des services bancaires classiques, ainsi qu’à des solutions de finance islamique, adaptées à une clientèle diversifiée. Avec cette ouverture, la CNEP-Banque consolide sa présence et réaffirme son engagement à démocratiser l’accès aux services financiers dans les zones en croissance. Une étape de plus dans son plan d’extension nationale.

Hassi Messaoud Un mort et huit blessés dans une collision entre un camion et un bus sur la RN3

Un accident de la circulation survenu hier matin sur la route nationale 3, à 80 km de Hassi Messaoud en direction d’In Amenas, a fait un mort et huit blessés, selon un premier bilan établi par la Protection civile. Le drame s’est produit après une collision entre un camion semi-remorque et un bus de voyageurs assurant la liaison Djanet-Constantine. Les secours sont immédiatement intervenus sur place pour porter assistance aux victimes. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents afin de déterminer les causes exactes de l’accident.

L'EXPRESS



GÉNOCIDE À GHAZA

L’Islande et les Pays-Bas rejoignent la plainte historique devant la CIJ

Deux nouveaux pays européens, l’Islande et les Pays-Bas, ont annoncé rejoindre la plainte pour génocide à Gaza à l’encontre de l’entité sioniste, en cours d’examen à la Cour internationale de justice (CIJ).

C’est l’Afrique du Sud qui a initialement saisi la CIJ, le 29 décembre 2023, au titre de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Plusieurs pays ont depuis rejoint l’Afrique du Sud dans sa plainte, et ces deux nouvelles interventions de l’Islande et des Pays-Bas portent le nombre d’États intervenants à 18, parmi lesquels l’Espagne, l’Irlande, le Brésil, la Belgique et la Norvège. Depuis le dépôt de la plainte, la Cour a rendu trois ordonnances de «mesures conservatoires» en janvier, mars et mai 2024, enjoignant l’entité sioniste de prévenir tout acte génocidaire et de mettre fin aux opérations militaires à Rafah. Ces ordonnances n’ont pas été respectées par l’entité sioniste, et certains pays membres de

la CIJ n’ont pas appliqué de sanctions ou mesures coercitives destinées à garantir le respect de ces recommandations. Au cours des dernières audiences de la CIJ, l’utilisation de la faim comme arme génocidaire est devenue centrale dans l’accusation portée contre l’entité sioniste. Des experts ont présenté des rapports détaillés sur les conditions de vie à l’intérieur de l’enclave, indiquant que le blocage des convois de nourriture et la destruction des terres agricoles ont conduit à une situation de catastrophe humanitaire sans précédent au 21^e siècle. Dans le document d’intervention publié par les Pays-Bas, il est affirmé que «le déplacement forcé, la famine, la privation d’aide humanitaire et les actes commis contre les enfants peuvent être considé-

rés comme des actes de génocide», soulignant que ces pratiques «peuvent jouer un rôle déterminant dans l’établissement de l’intention génocidaire». Les Pays-Bas précisent dans leur déclaration que les actes commis contre les enfants doivent être évalués de manière spécifique, estimant que ces crimes peuvent revêtir une importance particulière pour démontrer l’intention génocidaire. Ces annonces pourraient accentuer l’isolement de l’entité sioniste sur la scène juridique internationale, alors que le génocide se poursuit à Ghaza, faisant 72 234 martyrs et 171 852 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes. ■

EMIRATES ROUVRE UNE PORTE VERS ALGER



Après deux semaines de perturbations chaotiques dans le ciel du Moyen-Orient, une lueur d’espoir pour les Algériens bloqués à Dubaï : Emirates a enfin inscrit Alger dans son programme de vols limités au départ de l’aéroport international de Dubaï. Une annonce qui tombe comme un soulagement pour des centaines de passagers en attente de rentrer chez eux. Dès l’ouverture des réservations, l’affluence a été immédiate. La compagnie a programmé trois vols directs vers Alger : le premier décollera ce dimanche 15 mars, suivi de deux autres lundi 16 et mardi 17 mars. Une offre encore modeste, mais qui offre enfin une issue à ceux qui patientaient depuis des jours, parfois sans certitude de retour.